

CHARTRES Votre Ville

LE CONSEIL NATIONAL
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
CONFIRME À CHARTRES
SA QUATRIÈME FLEUR



**EN ATTENDANT LE NOUVEAU
PÔLE ADMINISTRATIF...**





C'est mieux de le dire avec des fleurs

Surtout en hiver, quand elles se font plus rares. Et surtout quand il y en a quatre et qu'elles sont toujours là quinze ans après. Comment faire mieux encore, quand les Chartrains et les Français se passionnent pour les jardins ?

Le jury qui a confirmé la Quatrième fleur de Chartres ne s'est pas contenté d'en louer le fleurissement. Il apprécie aussi l'état de la propreté de la ville et sa dynamique en la matière. Il propose enfin des pistes pour l'avenir.

Cette récompense intervient au moment où la Loi interdit depuis le 1^{er} janvier l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques par les services des collectivités. C'est bien, et la Ville de Chartres s'y employait déjà depuis plusieurs années. Mais c'est en même temps un défi que les Chartrains doivent nous aider à relever : c'est à vous d'apprendre maintenant à vivre avec ces herbes folles sur les trottoirs devant vos maisons et vos immeubles. Vivre avec, cela veut dire s'en occuper, éliminer ce que vous n'aimez pas, améliorer ce qui peut l'être, quitte à favoriser la pousse des plantes que vous préférez.

Ce sera d'ailleurs un très bon entraînement pour vos propres jardins, puisque la Loi qui oblige les collectivités obligera aussi les particuliers dès 2019.

Ce magazine vous décrit aussi les formalités administratives et le service qui en porte le nom. Il est installé depuis plus d'un an maintenant au 32-34 boulevard Chasles. Cette adresse offre d'ailleurs beaucoup d'autres services, préfigurant ainsi le guichet unique qui facilitera toutes vos démarches dans le futur Pôle administratif, lequel ouvrira ses portes à la fin de l'année.

Je vous prie de bien lire cet article. L'État en effet a transféré aux communes de nouvelles fonctions, comme par exemple l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité biométriques, comme il l'avait déjà fait pour le passeport nouveau modèle.

Il est important que le citoyen sache précisément ce qui est du domaine de l'État et ce qui est du domaine de la Ville ou de l'Agglomération : compétences précises, responsabilités claires.

J'ai voulu enfin vous livrer les réflexions qui animent les élus depuis un certain temps, quand l'INSEE nous apprend comme à vous que la population de Chartres baisserait. D'autres indicateurs nous font penser le contraire, et ils sont également incontestables. . .

Il s'agit d'un enjeu important, qui n'est ni partisan, ni de droite ni de gauche : cette question de population est en effet l'un des critères majeurs qui conditionnent le montant des dotations financières de l'État aux collectivités locales. A vous de juger.

Enfin ce journal rend hommage à un Chartrain parmi les meilleurs. Albert Blanchard, notre « *monsieur cinéma* », m'autorisait à l'appeler son ami. J'en étais honoré, tellement ce citoyen engagé dans la vie de la cité était aimé de tous. Nous partageons tous les deux des souvenirs de pêche, moments de silence et de passion, de complicité tranquille.

Grâce à ce qu'un ancien chef de l'État appelait les « *forces de l'esprit* », je sais que notre conversation ne s'arrêtera pas.

Comme moi peut-être, vous penserez à lui quand vous reconnaîtrez son visage au milieu des étoiles du cinéma français d'hier et d'aujourd'hui. Ces regards peupleront la fresque que nous installerons bientôt sur le grand pignon aujourd'hui trop aveugle du bâtiment des Enfants du Paradis. Nous voulions lui faire l'heureuse surprise de ce compagnonnage prestigieux. De là-haut, Albert continuera de veiller sur Chartres qu'il aimait tant.

Jean-Pierre Gorges
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 164
FÉVRIER 2017
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

RÉDACTION
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JULIA BIGOT-RIDEAU
FRANCK LECHIEN
XAVIER VOINCHET

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
STÉPHANE LEFEBVRE
JULIA BIGOT-RIDEAU

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

TIRAGE
29 000 EXEMPLAIRES

RÉDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

8

SERVICE

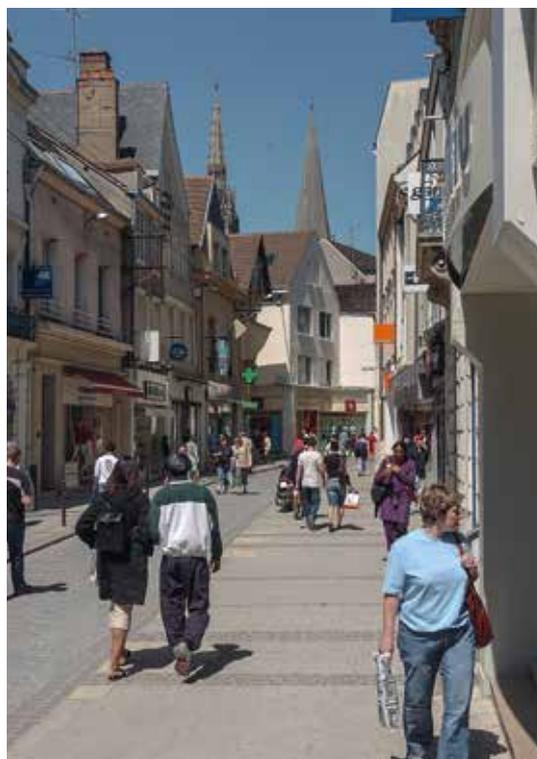
- Du nouveau et un point sur les formalités administratives



12

SOCIÉTÉ

- Population : un débat



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

**En couverture:**

Merci à nos jeunes modèles
Quatrième fleur pour leur
enthousiasme: Hermine,
Édouard et Oscar.
Photo: Groupement Martino

16**ACTUALITÉ**

- Quatrième fleur, comment faire mieux encore ?

**40****AGENDA**

- Des vacances riches





Déclaration du maire de Chartres devant le Conseil municipal le 23 janvier

Chers amis,

J'ai l'immense tristesse de vous faire part de la disparition de notre ami à tous, Albert Blanchard. Il est décédé des suites d'une longue maladie.

Il avait longtemps tenu un salon de coiffure dans notre ville, ce qui lui avait valu une notoriété réelle. C'était aussi un pêcheur émérite, et un grand amateur de courses hippiques.

Artisan-commerçant, il s'était engagé très tôt dans l'animation de Chartres au sein de l'Union Commerciale.

Puis Albert Blanchard avait choisi de postuler à un mandat citoyen. C'est ainsi qu'il effectuera trois mandats de conseiller municipal, le dernier comme conseiller délégué à la Culture.

Pour les Chartrains, il était et restera notre « *monsieur cinéma* ».

Passionné par le Septième Art, il avait été figurant dans de nombreux films, dont certains très connus: entre autres *Ripoux contre Ripoux*, *L'Affaire Seznec*, *Germinal*, *Astérix et Obélix contre César*, et bien sûr *Jean Moulin*, tourné en grande partie dans sa ville chérie.

Car Albert le cinéophile était d'abord un amoureux de sa ville. Il avait conjugué ses deux passions en se faisant l'avocat de Chartres, ville de tournages, auprès de sociétés de production et des instances publiques, notamment régionales, qui contribuent à la réalisation des longs et courts métrages comme au choix des lieux de tournage.

Plusieurs fois par an, il venait nous voir pour nous dire que Chartres pourrait être candidate comme décor de telle ou telle production cinématographique nouvelle. Alors, son visage rayonnait derrière sa barbe et sa longue chevelure de sage.

Notre philosophe décontracté ne comptait que des amis.

Cet homme parfaitement désintéressé avait heureusement été reconnu pour son œuvre, quand Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture à l'époque, lui avait remis les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres et quand je lui avais remis la médaille d'honneur de la Ville. C'était bien le moins que Chartres pouvait faire pour lui.

Jean-Pierre Gorges

Albert Blanchard parmi les plus grands!

Albert Blanchard figurera parmi les grands acteurs de cinéma qui seront représentés sur la future fresque du cinéma Les Enfants du Paradis.
À découvrir dans notre prochain magazine.

Les services du Guichet Unique

Le 32-34 boulevard Chasles

Les services de la Mairie de Chartres sont installés au 32-34 boulevard Chasles, pendant que durent les travaux de construction du Pôle administratif, place des Halles. Celui-ci ouvrira ses portes dans un an et rassemblera en un guichet unique tous les services de la Ville, de l'Agglomération, du Centre intercommunal d'Action sociale, de Chartres métropole Habitat, et de toutes les sociétés publiques qui dépendent de près ou de loin de la Ville ou de l'Agglomération.



Ce regroupement permettra de rassembler dans un lieu unique tous les organismes au service des Chartains et des habitants de Chartres métropole, à l'exception des services techniques qui dans un deuxième temps seront regroupés dans un centre technique unique. L'objectif est simple : permettre aux habitants d'effectuer toutes leurs démarches en un seul endroit, et aussi rationaliser le fonctionnement des services administratifs. Pour dépenser moins et mieux l'argent des Chartains.

D'ores et déjà, et pour anticiper l'ouverture du Pôle administratif et cette nouvelle manière de fonctionner, le

Guichet unique du boulevard Chasles rassemble le service des formalités administratives de la Ville de Chartres, le Centre intercommunal d'Action sociale, des antennes de Chartres métropole Habitat, de la société publique de transports (Filibus), etc.

Dans ce numéro de *Votre Ville*, nous allons vous décrire toutes les formalités administratives qui sont au cœur de l'administration municipale : l'état-civil, le service des élections, l'établissement des passeports et cartes nationales d'identité biométriques, le droit des étrangers, le recensement, et tout ce qui relève des pouvoirs de police du maire.

Dans le prochain numéro de *Votre Ville*, nous passerons en revue la composition de tous les autres services qui constituent le guichet unique, préfiguration du futur front office (accueil) du Pôle administratif.

De plus, et parallèlement, nous ferons le point sur l'évolution de ce l'on appelle la «dématisation» de vos démarches. Déjà vous pouvez en accomplir ou en préparer plusieurs directement par internet sur le site de la ville : www.chartres.fr.

2017 verra l'élargissement de vos possibilités en la matière. Nous vous dirons lesquelles.

Le service des Formalités administratives

Le service des Formalités administratives gère de multiples compétences. Celles-ci sont exercées par le maire et les agents de la commune, par délégation de l'État.

Celui-ci transfère progressivement aux communes un certain nombre de compétences, pour répondre à des démarches qui étaient auparavant effectuées en préfecture ou dans un autre service de l'État.

Le service des Formalités administratives du 32-34 boulevard Chasles est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption et le samedi matin de 9h à 12h30.

Téléphone : 02 37 23 40 00.

L'état civil (naissances, reconnaissances d'enfants, mariages, PACS et décès)

Les officiers municipaux d'état civil reçoivent les déclarations de naissance, reconnaissances d'enfants et de décès, les demandes de mariages. Ils délivrent les livrets de famille et leurs duplicatas, les copies ou les extraits des actes figurant sur les registres : l'extrait de naissance, les certificats de vie. Ils délivrent toutes ces pièces seulement à ceux qui ont le droit de les demander, et procèdent aux rectifications administratives.

Première nouveauté 2017, dès maintenant

Les officiers municipaux d'état civil pourront également enregistrer les changements de prénom, l'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms.

Deuxième nouveauté, à partir du 27 février 2017

La procédure en vigueur pour l'établissement d'un passeport biométrique s'applique désormais dans les mêmes conditions pour l'établissement de la nouvelle CNI biométrique.

Troisième nouveauté, toujours à partir du 27 février 2017

Cette compétence passeport/CNI s'élargit à l'ensemble des demandeurs originaires de tout le territoire national. Exemple : un habitant des Yvelines pourra faire sa demande à Chartres s'il le souhaite. Attention : un créneau particulier est réservé à ces usagers.

Quatrième nouveauté à partir de novembre 2017

Les officiers municipaux d'état civil procéderont à l'enregistrement des déclarations ou à la modification des PACS.

La légalisation de signature et l'établissement de copies conformes

Les conseiller(ère)s des Formalités administratives réalisent également les légalisations de signature pour les administrés chartrains. Elles et ils délivrent les copies conformes destinées aux administrations étrangères.

Les élections

Quand les Chartrains demandent leur inscription sur les listes électorales, un formulaire officiel CERFA est mis à leur disposition. Les agents de la Ville saisissent et instruisent les demandes qui doivent être validées par la Commission Administrative de révision des listes électorales.

Les passeports et les cartes nationales d'identité (CNI) biométriques

Le service des Formalités administratives est la clé d'entrée dans le dispositif de l'État. Mais l'État garde la main sur l'ensemble du processus d'instruction de votre demande, de fabrication et de délivrance des passeports et CNI.

L'État fixe les règles d'obtention, ainsi que les délais de réalisation

Le passeport d'urgence, une procédure réellement exceptionnelle.

Vous pouvez demander un passeport d'urgence à l'État à condition de justifier :

- soit d'un déplacement urgent, notamment pour des raisons humanitaires ou médicales (maladie grave ou décès d'un membre de la famille), justificatifs à l'appui;
- soit de raisons professionnelles avec attestation de l'employeur (départ imprévu ne pouvant pas être différé).

Attention : la délivrance en urgence est accordée de manière exceptionnelle par les services préfectoraux et n'a pas de caractère automatique. Elle ne peut en aucun cas être obtenue pour un voyage d'agrément.

des passeports et CNI, qui sont fabriqués à l'Imprimerie Nationale (pas à Chartres). Les délais sont variables au cours de l'année, parfois plusieurs semaines.

Notre conseil :

avant d'organiser un voyage à l'étranger, vérifiez la liste des titres nécessaires et leur date de validité. Ne vous engagez pas tant que vos titres ne sont pas en règle.

Le service des Formalités administratives délivre les formulaires et dispense les conseils nécessaires à la préparation de votre dossier de demande de passeport ou de CNI. Les conseiller(ère)s vous fixent un rendez-vous afin d'enregistrer votre demande de passeport ou de CNI sur l'une des trois et bientôt quatre bornes biométriques de l'État installées boulevard Chasles.

Pour savoir où en est votre passeport/votre CNI, vous pouvez consulter le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) muni de votre numéro de demande :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-passeport-CNI>.

Le droit des étrangers

L'Attestation d'accueil

Les conseiller(ère) s des Formalités administratives vous reçoivent afin d'établir les demandes d'attestation d'accueil lorsque vous souhaitez accueillir un proche qui est ressortissant d'un pays hors Union Européenne. Vous devez compléter alors le formulaire officiel CERFA, et fournir un timbre de 30 euros.

Après contrôle du respect des conditions d'accueil fixées par l'État, le maire accepte ou refuse de valider l'attestation d'accueil

La demande de regroupement familial

L'étranger non ressortissant de l'Union Européenne, qui souhaite faire venir sa famille (épouse et enfants) en France, doit déposer une demande de regroupement familial auprès de la direction territoriale compétente de l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), pour Chartres à la direction régionale d'Orléans.

Cette demande est transmise au maire de la commune du domicile de l'étranger ou de la commune où l'étranger envisage de s'établir.

Le maire sollicite une enquête logement auprès de l'OFII, vérifie pour le compte de l'OFII, et donc de l'État, si les conditions de ressources sont remplies, puis renvoie le dossier avec son avis motivé sur les conditions de ressources et de logement à l'OFII. La décision finale d'accord ou de refus de la demande est prise par le préfet du département où se trouve le domicile du ressortissant étranger demandeur.

C'est également le préfet qui informe le demandeur de sa décision. Il est donc inutile d'interroger le service des Formalités administratives à ce sujet.

La demande de carte de résident

Elle s'effectue exclusivement à la préfecture.

En effet, ce titre de séjour de dix ans est délivré par le préfet qui au préalable sollicite l'avis du maire.

Le service des Formalités adminis-

tratives reçoit sur rendez-vous le demandeur et procède à un entretien de manière à apprécier le niveau de connaissance de la langue française et des droits et devoirs du citoyen. Le maire émet ensuite un avis favorable ou défavorable qu'il adresse au préfet.

Le préfet prend ensuite sa décision et en informe directement le demandeur. Il est donc inutile de s'adresser au service des Formalités administratives pour connaître la décision du préfet.

Le recensement citoyen obligatoire

Les conseiller(ère) s du service des Formalités administratives procèdent aux opérations de recensement pour les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans en vue de la journée d'appel. Le maire signe l'attestation de recensement.

Le pouvoir de police spéciale du maire

La déclaration des chiens dangereux

de 1^{er} et 2^e catégorie, un permis de détention de chien est délivré au propriétaire de l'animal.

Le service des Formalités administratives gère le fichier des chats libres de Chartres

L'insalubrité des logements

Les conseiller(ère) s du service des Formalités administratives unique mettent à votre disposition les formulaires de déclaration, recueillent vos dossiers et leurs justificatifs pour examen par le service de l'Hygiène et salubrité.

Les logements vacants (travaux ou insalubrité)

La procédure relative aux logements vacants: les demandes de constatations sont reçues au service des Formalités administratives, une attestation est délivrée.

Les meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Les déclarations sont reçues aux Formalités administratives, une attestation signée du maire est délivrée.

Les autorisations relatives aux commerces

Les conseiller(ère) s du service des Formalités administratives reçoivent les demandes de vente au détail, vente en liquidation, de débits de boisson temporaires ou permanentes.

La réglementation des taxis

Les conseiller(ère) s du service des Formalités administratives instruisent les demandes d'autorisations de stationnement, elles enregistrent les changements de véhicules, un arrêté du maire est pris, délivrent des certificats de détaxe de carburant.

Cinquième nouveauté 2017

La question de l'ouverture des commerces le dimanche

Les dérogations au repos dominical font l'objet à partir de cette année d'une autorisation collective par arrêté municipal, pris par branche d'activité.

Les commerces situés dans l'hyper-centre, qui est en zone touristique, ne sont pas concernés par ce dispositif. Ils sont libres d'ouvrir à leur convenance.

Les vignettes de stationnement résidentiel et badges d'accès en zone piétonne

Les conseiller(ère) s du service des Formalités administratives délivrent les vignettes et badges selon les conditions fixées par arrêté municipal.



Le recensement 2017 a commencé « Une obligation pour tous les Chartrains concernés »



Comme chaque année le recensement des habitants de Chartres a commencé. Depuis le 19 janvier et jusqu'au 25 février, 10 agents recenseurs missionnés par la Ville de Chartres vont visiter 8 % des Chartrains

« **L'** Institut national de la Statistique et des Études économiques (INSEE) agit par sondage, sur un échantillon de 8 % des habitants. Cela veut dire par exemple que vous pouvez être recensé, mais pas votre voisin, sauf dans les immeubles, où c'est toute l'adresse qui fait l'objet de cette enquête statistique. Je veux dire aux Chartrains qu'il s'agit d'un enjeu très important. Nous avons besoin de mieux les connaître, mais surtout les résultats conditionnent le montant de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) qui sera versée par l'État à la Ville de Chartres: moins d'habitants, moins d'argent public. Plus d'habitants, plus d'argent public pour la Ville de Chartres et ses habitants. » (voir article INSEE en pages suivantes).

Élisabeth Fromont, première adjointe au maire, se veut très claire: « il s'agit d'une obligation pour tous ceux qui vivent sur le territoire de la commune, citoyens français et ressortissants

étrangers. Nous serons cette année très attentifs aux retours de nos agents recenseurs. Il ne s'agit pas de leur claquer la porte au nez, comme cela arrive parfois. Ils ne sont pas là pour vous espionner, ni pour entrer dans votre intimité. Ils viennent vous voir pour que nous sachions combien de personnes vivent dans tel ou tel logement, et quel est le niveau d'équipement de ce logement. Les résultats permettront d'améliorer votre situation par une connaissance plus fine de celle-ci. Reconnaissez qu'il est difficile pour nous d'agir sans connaître. »

Chaque agent recenseur doit présenter sa carte, vous remettre un dossier qui comporte une feuille-questionnaire par personne habitant le logement et une feuille pour le logement lui-même. Ou, si vous le préférez, il vous donnera un code vous permettant de remplir des formulaires similaires sur internet. Enfin, l'agent vous laissera ses coordonnées si vous avez besoin d'aide pour remplir les formulaires. Il ou elle peut même vous aider à les remplir chez vous immédiatement.

Si vous avez le moindre doute ou la moindre question, vous pouvez joindre le service des Formalités administratives de la Ville de Chartres en téléphonant au 02 37 23 40 00 et en annonçant à votre interlocutrice qu'il s'agit d'un sujet tenant au recensement annuel.

Banquet des seniors 2017



Mars: le mois du Banquet des seniors

La municipalité et le Conseil d'administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au Banquet des seniors. Ce grand rendez-vous annuel se tiendra cette année les 29, 30 et 31 mars prochain à Chartrexplo.

→ **Pour plus de renseignements, contactez le service animation du CCAS au 02 37 23 42 33 ou 02 37 18 47 23**



Un débat lourd de conséquences...

La population de Chartres baisse-t-elle ?

C'est le constat de l'INSEE, le très sérieux Institut national de la Statistique et des Études économiques. Depuis 2009, les Chartrains seraient de moins en moins nombreux. Et pourtant...

Nous étions 42 059 en 2001, autant en 2009, et nous ne sommes plus que 40 216 habitants (population DGF, la Dotation Globale de Fonctionnement) aujourd'hui. De 2001 à 2009, le nombre des Chartrains est resté le même, puisque que le dernier recensement exhaustif de la population chartraine remontait à 1999. Un recensement tous les dix ans.

Puis, la Loi du 27 février 2002 a changé la méthode de recensement. Si les populations des communes de moins de 10 000 habitants sont toujours recensées exhaustivement « à l'ancienne », le recensement des communes d'une population supérieure se pratique chaque année mais à raison seulement d'un échantillon de 8 % de la population. Le recense-

ment est donc devenu une « enquête de recensement » et il n'est donc plus exhaustif.

Madame Caroline Cayeux, sénatrice-maire de Beauvais et présidente de l'Association des Villes de France, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi qu'elle justifie ainsi: la nouvelle méthode de recensement « rend l'exploitation des données recueillies plus fragiles et moins en phase avec la réalité. Quelquefois apparaissent des distorsions énormes entre les résultats obtenus et la population réelle (...). Dans la plupart des villes de taille infra-métropolitaine (N.D.L.R. Chartres est de celles-ci), les résultats de population légale établis année après année suscitent de fortes critiques. En effet, les indicateurs provenant des services publics locaux

(...) démontrent, par la prise en considération d'une population inférieure à la réalité, que le recensement par sondage est en retrait par rapport à la réalité. »

Cette sous-estimation probable de la population des villes moyennes a des conséquences concrètes, certaines secondaires comme par exemple la diminution du nombre des élus au Conseil Municipal, mais d'autres beaucoup plus sensibles, puisque le montant d'une population est l'un des critères majeurs d'attribution de la DGF. Celle-ci est tout simplement l'enveloppe financière que l'État attribue chaque année à une commune. Une conséquence encore plus délicate en période de baisse brutale des subventions de l'État aux collectivités locales. L'occasion de sensibiliser

aussi les Chartrains à l'importance de répondre précisément aux agents recenseurs qui vont les visiter prochainement (voir article page 11).

Et madame Cayeux de conclure sa proposition de loi: « *il est proposé de permettre un recensement exhaustif de la population pour toutes les communes qui le souhaitent.* »

Des élus aussi divers que monsieur Gilbert Meyer, maire de Colmar depuis des années, ou monsieur André Laignel, le maire d'Issoudun depuis des lustres, le premier est républicain et le deuxième socialiste, contestent ouvertement la méthode de calcul de l'INSEE.

De son côté, Jean-Pierre Gorges, le maire de Chartres, s'étonne depuis longtemps de cette évolution à la baisse, contraire aux informations que lui donnent d'autres indicateurs incontestables, et qui convergent tous dans le sens contraire, celui d'une augmentation de la population chartraine. Il s'en est ouvert devant le Conseil municipal à plusieurs reprises, ainsi qu'à la presse locale.

La rédaction de *Votre Ville* a donc décidé de vous donner ces chiffres, pour que vous puissiez former votre propre jugement.

Les voici.

La Population. Statistiques INSEE - DGF

2001 : 42 059 (recensement 1999)

2008 : 42 059 (recensement 1999)

2016 : 40 216

Nombre de logements TH (Taxe d'habitation)

2001 : 18 732

2016 : 20 060 (+ 1 328)

Entre 2008 et 2015, le service urbanisme de la Ville a enregistré la construction de 1 927 nouveaux logements privés et publics. Pendant la même période, les déconstructions de logements se sont montées à 252, soit un solde positif de 1 675.

L'Office municipal Chartres Habitat connaît le nombre exact des occupants de ses logements: ils étaient

9 660 en 2011, ils sont 11 582 (+ 1 922) en 2016.

Nombre de contribuables TH

2001 : 19 933

2008 : 20 030

2016 : 20 428

Le nombre d'inscrits sur les listes électorales

2001 : 21 665

2008 : 24 601

2016 : 25 864 (quelques radiations restent à venir avant la date légale de fin février 2017)

Cette évolution ne comptabilise que les personnes majeures et de nationalité française et européenne. Elle ne comptabilise donc pas une partie de la population.

Le solde naturel

C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrée chaque année. Il est toujours positif et a même tendance à s'accroître entre 2008 (+ 168) et 2015 (+ 225), avec des pointes à + 265 comme en 2011, ou plus 264 en 2014.

Si l'on fait une simulation statistique tirée de cette évolution, la population de la ville de Chartres aurait dû passer de 41 588 habitants en 2009 à 43 066 habitants en 2015.

Nombre d'élèves scolarisés en classes maternelles et primaires

2001 : 3 991 élèves

2008 : 3 018 élèves

2016 : 2 994 élèves

Ces chiffres concernent l'enseignement public. Ils dénotent une quasi-stabilité entre 2008 et 2016. Les chiffres comparables de l'enseignement privé confortent cette stabilité, 683 élèves en 2008, 655 en 2016.

Consommation d'eau

La consommation au niveau national baisse légèrement mais constamment du fait du renouvellement de l'électroménager moins consommateur et de la modification de la composition des ménages (vieillessement, décohabitation).

Or à Chartres, le nombre de m³ vendus continue d'augmenter, + 2 % en 2014, + 2 % en 2015...

Nombre de boîtes aux lettres

2008 : 18 955

2016 : 21 616 (+2664)

CQFD ?



Bilan 2016, projets 2017: la stratégie de l'Union des Commerçants Chartrains

ucc-chartres.com

L'Union des Commerçants chartrains a privilégié en 2016 la mise au point d'outils capables de fédérer les commerçants autour d'une offre commune, d'une image partagée. 2017 amplifiera l'action. Explications.



nationaux sont maintenant intéressés par de véritables outils de communication locale. »

Le site internet, la page Facebook et les réseaux sociaux assurent désormais cette fonction.

Une autre action complète la première, « toujours selon notre stratégie partagée avec la Ville de Chartres progressive-ment le plus grand centre commercial à ciel ouvert. Dans les centres commerciaux périphériques,

quelques grandes enseignes connues servent de locomotive. Notre grande enseigne à nous, pour résumer, c'est la cathédrale, elle ne changera pas, et son environnement, des rues et des places piétonnes, propres et bien entretenues, etc... »

Alors l'UCC a négocié avec QPark, la société qui gère en délégation de service public les parkings chartrains. « 25 000 heures de stationnement ont grâce à cela été offertes en 2016 aux visiteurs-clients du centre-ville par les commerçants eux-mêmes. Il fallait équilibrer les grandes surfaces qui proposent des parkings gratuits, ou plutôt indolores puisque le client les paye en passant à la caisse dans le prix de chaque produit... »

L'UCC a aussi appris à travailler en partenariat avec tous les acteurs locaux, collectivités, chambres consulaires, médias, etc... Décidément, la culture du réseau emporte tout... En 2017, les fondamentaux étant en

place comme on dit en matière sportive, « il nous faut atteindre des objectifs plus élevés, en quantité comme en qualité. Exemple: le site internet ne doit pas seulement être une affiche, mais devenir un véritable outil interactif. Les heures de parking, il nous faut les faire passer de 25 000 à... Nous devons également conjuguer nos temps forts avec les événements organisés par d'autres sur le même espace du centre-ville, que ce soit la Ville de Chartres ou d'autres partenaires. » L'UCC travaille aussi sur ses propres événements, la braderie de rentrée qui se passe le premier week-end de septembre en parallèle du salon des Associations, et les animations de Noël, « en comprenant bien que tous les événements prennent maintenant tant d'avance par rapport au calendrier classique: certaines grandes surfaces positionnent leurs jouets dès avant la Toussaint. Nous devons au moins commencer nos opérations de Noël à partir de la Saint-André, fin novembre. La même chose pour les soldes, désormais devancés par les ventes privées en tous genres... »

Il s'agira aussi d'occuper davantage l'année commerciale, avec un événement de printemps qui n'est pas encore complètement formalisé...

« Pour arriver à faire tout cela, nous avons besoin de tout le monde. C'est ainsi que Chantal Maudhuit nous a rejointe, avec d'autres restaurateurs. Sont venus aussi les commerçants non sédentaires représen-

tés par Agnès Darmigny. Nous aurons franchi un cap quand nous réussirons à coordonner l'ouverture des commerces les jours fériés en semaine et les dimanches pour une meilleure information des

clients ».

→ **Contact:**

cperrot@ucc-chartres.com



Quand on fait le point avec Virginie Brette, président de l'UCC et sa collaboratrice Christine Perrot, on parle forcément de stratégie.

La première difficulté d'une organisation de commerçants, c'est d'en rassembler le maximum autour d'un projet. Les paroles suffisent rarement à ces individualistes par nature... « Nous avons choisi de faire l'inverse, c'est-à-dire de construire d'abord des outils où chaque commerçant, membre ou pas membre de l'UCC, trouverait sa place et son intérêt. »

Ainsi naquit le site internet de l'UCC, qui fait le titre de cet article.

Christine Perrot: « nous voulons être complets, rassembler toutes les marques et les présenter, qu'elles émanent de commerçants indépendants ou de franchisés. Le site permet également aux commerçants d'adhérer à l'UCC simplement en un clic ».

Et Virginie Brette ajoute: « longtemps les franchisés n'étaient pas intéressés par notre association, leur communication était assurée au niveau national. Mais les mêmes franchiseurs

Rencontres de proximité

Le rendez-vous des Clos

Nouvelle formule des rencontres de proximité. Dominique Dutartre, adjointe au maire, a accueilli à la maison pour tous des Petits-Clos une trentaine de riverains qui sont venus échanger avec la municipalité, les services techniques et de police municipale, et Chartres métropole Habitat. Le logement était au cœur des discussions. Mais les incivilités aussi...



Pour répondre aux demandes des uns et des autres, Dominique Dutartre a choisi d'organiser en 2017 ses réunions de proximité de manière différente. Avec son collègue José Rolo, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la circulation et du stationnement, l'élue s'est rendue à la rencontre des commerçants du mail Jean-de-Dunois puis du mail des Petits-Clos. Une visite qui n'est pas inhabituelle, mais qui était fixée le même jour, sachant que les commerçants ne peuvent se libérer aisément entre 17 et 19 heures.

Puis est venu le moment des échanges à la maison pour tous. Thème largement abordé : le logement. Elisabeth Fromont, première adjointe, et vice-présidente de Chartres métropole Habitat a répondu point par point aux remarques, avec les responsables de cette entité, présents à la table ronde. Il a également été souligné qu'une offre

de stationnement existait pour les locataires et que les règles de stationnement sur la voie publique s'appliquaient de la même manière dans tous les quartiers de la ville.

Sujet récurrent : les incivilités. Dominique Dutartre a rappelé, comme à chaque réunion, que « *le bien vivre ensemble passe par le respect des lieux, des personnes, des règles* » et que « *la collectivité fait de son mieux mais ne peut pas prendre en charge, par exemple, chaque propriétaire de chien dont les déjections salissent les trottoirs* ».

S'agissant des actions à mener pour animer le quartier, Dominique Dutartre a précisé qu'une réflexion allait être menée par le Conseil des citoyens – dont au moins un membre participait à la rencontre – pour pouvoir transmettre des propositions au député-maire.

Les échanges ont débouché sur la nécessité d'un rendez-vous sur site. En haut de la rue de Brétigny se poserait

une difficulté de sens de circulation liée au nouvel aménagement. Dominique Dutartre, José Rolo et les services techniques iront constater sur place pour y trouver des solutions. Rencontres, échanges, réponses, rendez-vous sur site... objectif atteint pour cette première!

Prochaine visite

Lundi 6 février
Croix Bonnard , 17h
Centre technique municipal
49 rue d'Orléans, salle B.

Chartres conserve sa Quatrième fleur !

« Comment faire mieux encore »

Le jury du Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNWF) a confirmé fin décembre le label Quatrième fleur obtenu sans discontinuité par la Ville de Chartres depuis 2002. Satisfaction bien sûr, notamment pour les personnels des services des Espaces verts et de la Propreté. Réflexions aussi sur les suggestions du jury.



« **N**ous sommes très heureux car nous avons senti le jury réellement enthousiasmé, commente Dominique Dutarte, l'adjointe au maire en charge du cadre de vie. Beaucoup de gens nous disent que Chartres est belle, mais un examen reste un examen. Et le jury cette année était totalement nouveau. Ses membres ne connaissaient pas Chartres. Alors davantage que des points particuliers, c'est l'impression d'ensemble qu'ils ont retenue. » Et Damien Michel, directeur général adjoint de la Ville en charge du patrimoine et des espaces publics, complète : « c'est très important, car cette appréciation globale récompense aussi un travail d'ensemble : les services de la Ville et de l'Agglo, les Espaces verts et la Propreté bien sûr, mais aussi la société publique locale Chartres Aménagement, etc. Car le jury ne limite pas son analyse au fleurissement, loin de là. Il a aimé entre autres les nouvelles

places de Chartres. »

Il faut bien voir que cette confirmation d'une Quatrième fleur est une reconnaissance partagée en Eure-et-Loir avec la seule commune de Moutiers-en-Beauce.

Ce qui a davantage encore intéressé les responsables chartrais, ce sont les recommandations formulées par le jury. Comment faire mieux ? Insister sur le bleu de Chartres (en rapport avec les vitraux de la cathédrale), magnifier encore la roseraie exceptionnelle du parc André-Gagnon, établir une vraie relation avec la Cosmetic Valley pour faire rimer senteurs et fleurissement.

Pour Dominique Dutarte, « il y a là matière à travailler, et ce regard extérieur nous est toujours très utile, car nos yeux sont habitués aux beautés de Chartres. Comme ceux des Chartrains d'ailleurs, et rien n'est possible sans eux, notamment en matière de propreté, et aussi d'intérêt, de stimulation. Vous savez, nous aurons réussi

quand notre concours annuel maisons et balcons fleuris concernera tous les Chartrains et pas seulement les fans du jardinage. »

Il s'agit donc de cultiver nos points forts sans perdre cette vision globale. Le patrimoine végétal n'est à cet égard pas dissociable du patrimoine architectural. « Ainsi, quand la Ville refait une place, elle encourage les propriétaires riverains à ravalier leurs façades. Une ville réussie, c'est la victoire du « nous » sur l'individualisme. Et les critiques sont aussi importantes que les compliments. »



Travaux d'embellissement parc André-Gagnon

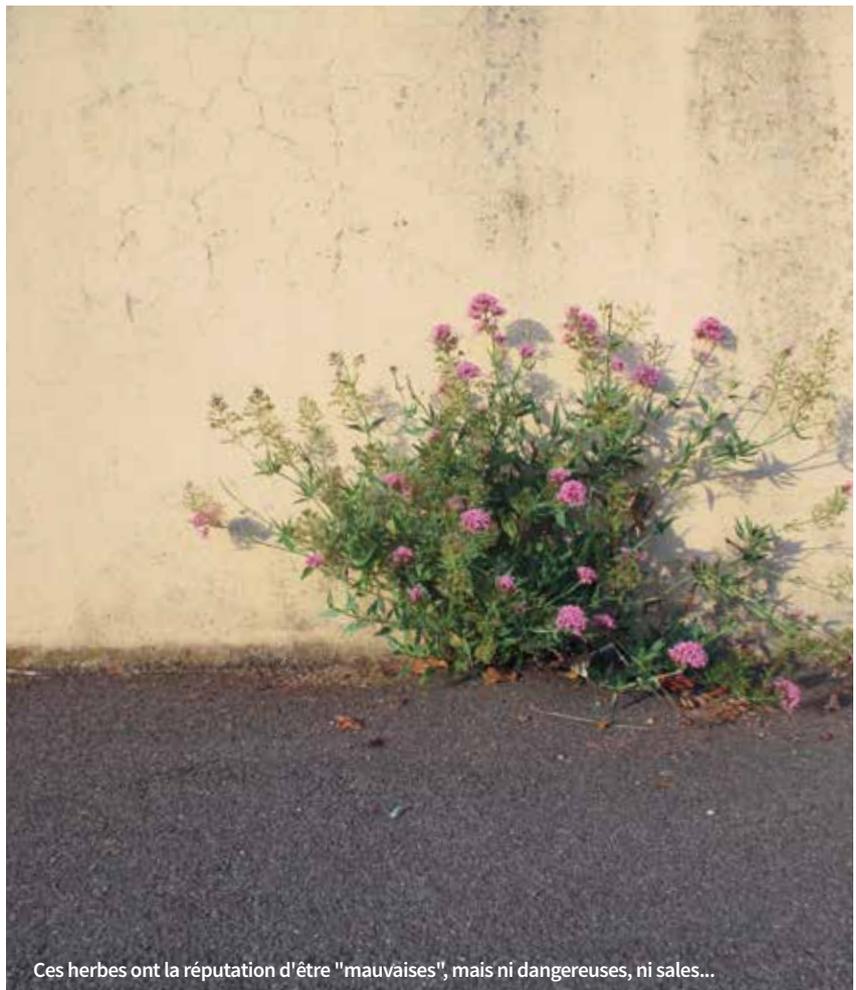
La loi est entrée en application le 1^{er} janvier 2017

Loi Zéro phyto, mode d'emploi

La Loi Zéro phyto, comme on la surnomme, est entrée en application depuis le 1^{er} janvier. Elle interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires, dont les trop fameux désherbants. Dans deux ans, la détention et la vente de ces produits seront également interdites aux particuliers.

La Ville de Chartres n'a pas été surprise par la nouvelle Loi. « *Cela fait dix ans que nous limitons l'utilisation de ces produits* », explique Maria Chedeville-Jebli, conseillère déléguée en charge des questions environnementales. Déjà Bernadette Jouachim en 2006 avait fait généraliser les paillasses destinés à limiter la pousse des mauvaises herbes et donc l'usage des produits désherbants. Et ma collègue Isabelle Mesnard avait en 2010 supprimé l'utilisation des mêmes produits dans les écoles, crèches, haltes-garderies et résidences de seniors, avant de signer la même année la charte Objectif zéro pesticides avec l'association Eure-et-Loir Nature. Pour autant, les services de la Ville continuaient d'utiliser raisonnablement ces produits à certains endroits, notamment dans les zones très urbanisées du centre-ville où les riverains acceptent encore mal la présence d'herbes folles, toujours synonymes à leurs yeux de manque d'entretien.

« *La loi va permettre d'accélérer l'évolution des mentalités, et la communication entre les Chartrains et nous sera très importante. Il faut accompagner les habitants si l'on veut faire évoluer leur regard.* » Le magazine *Votre Ville* s'y appliquera méthodiquement. D'autre part, les services de la Ville continuent leur propre adaptation. « *C'est dès la conception qu'il faut approcher différemment l'aménagement des espaces de la ville. C'est plus facile pour les nouveaux: le choix des matériaux, le choix des végétaux (privilégier les couvre-sol, les vivaces). Les retours d'expérience sont décisifs. On voit ce qui marche et on corrige éventuellement, c'est ce qui nous permet aussi d'aborder intelligemment l'entretien des espaces plus anciens où l'on doit composer avec l'existant* », explique Damien Michel, directeur



Ces herbes ont la réputation d'être "mauvaises", mais ni dangereuses, ni sales...

général adjoint du patrimoine et des espaces publics... Supprimer l'usage des produits phytosanitaires n'est en effet qu'un aspect des choses : les jardiniers sélectionnent aussi les plantes qui demandent moins d'entretien, et surtout moins d'eau. »

Mais l'enjeu réel, c'est l'esprit de l'habitant, individuellement et collectivement. Maria Chedeville-Jebli : « *c'est notre regard, nos habitudes, notre capacité à accepter le changement, et mieux à y trouver de l'intérêt et du plaisir. Chacun, notamment dans les*

rues résidentielles, doit s'occuper de son trottoir, de ce qui est juste au-delà de son mur. Il existe d'ailleurs un arrêté municipal en ce sens, qui n'est pas limité à l'obligation de déneigement, comme on le croit trop souvent. Alors à vos binettes! »

Les services des Espaces verts et de la Propreté ont également acquis de nouveaux outils, une machine qui permet de brûler les herbes folles superflues, et d'autres encore que nous vous montrerons prochainement.

Le parc Léon-Blum

Sur un peu moins de deux hectares, le parc Léon-Blum s'inscrit entre espace urbain et espace naturel. Délimité par l'Eure d'un côté et par des résidences de l'autre, un petit bras de rivière divise le parc en deux. Entre gazon et petit bois, aire de jeux et zones humides, ce parc est composé d'espaces très différents.

Si l'on trouve aujourd'hui pelouses et arbres à l'emplacement du parc Léon-Blum, cela n'a pas toujours été le cas... Une exploration dans le temps s'impose.

Une fonderie avant d'être un parc

La grande fonderie voit le jour en 1809, boulevard des Grandes-Filles-Dieu. À la création de l'entreprise, l'essentiel de l'activité est axé autour de la fabrication de turbines de moulin.

En 1864, 250 ouvriers travaillent à la fonderie pour produire une quarantaine de turbines et une quinzaine de roues tous les ans.

En 1873, à sa retraite, Alexandre Brault (élu plus tard maire de Chartres) transmet ses parts à son fils. Industriel autant qu'héritier, ce dernier reçoit en 1889, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, la médaille d'or pour une turbine et la Légion d'honneur. En 1893, le Chartrain se rend à Chicago pour obtenir la licence d'un modèle de turbine américaine. L'activité se diversifie ensuite et intègre de la menuiserie. Pendant la Première Guerre mondiale, l'usine est affectée à la fabrication d'obus. En 1962, les ateliers quittent la rue des Grandes-Filles-Dieu pour Beaulieu... avant que les ateliers ne ferment en 1969.

Aujourd'hui, la grande cheminée de la fonderie est le dernier souvenir de cette entreprise, partie de l'histoire de l'industrie chartraine.

Une mosaïque d'espaces verts fait le lien

Comment découvrir le parc Léon-Blum ? Les possibilités sont nombreuses car pas moins de huit accès



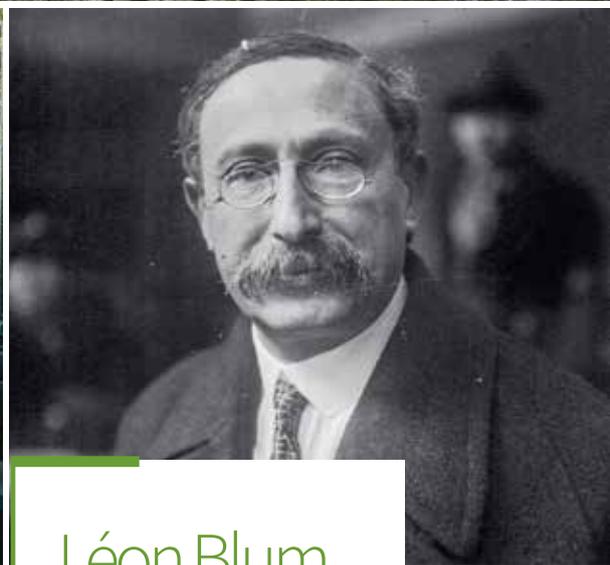
permettent d'y entrer :

- par le boulevard Jean-Jaurès, deux cheminements y conduisent. L'un nous mène place des Fondateurs où se trouve la maison pour tous du Pont-Neuf, l'autre, plus proche de la rivière, fait aboutir directement au vannage de la fonderie, à la grande cheminée, où est installée une aire de jeux. L'espace alentour est boisé mais reste

ouvert sur une grande pelouse.

- en venant du square Anne-Franck, une passerelle flottante permet de passer sous le boulevard Jean-Jaurès et de ressortir parc Léon-Blum via un chemin qui longe la rivière.

- en venant de la rue des Petites-Filles-Dieu, deux autres possibilités d'accès au parc s'offrent au visiteur. La première, c'est la passerelle des



Léon Blum

Né le 9 avril 1872 et mort le 30 mars 1950, homme d'État français considéré comme l'une des grandes figures du socialisme

vannages de la fonderie, via les îlots de prairie qui longent l'ancien moulin des Gravières ; la seconde, c'est la route, en empruntant ensuite le chemin qui serpente le long d'une petite pelouse puis un bras de rivière et qui fait déboucher place des Fondateurs.

- enfin il est aussi possible d'accéder au parc par les parkings des résidences alentour.

Espaces de jeux, terrain d'aventure pour les enfants, secteur de pêche et lieux de promenade ou de simple traversée... on ne perçoit pas ce parc selon la fréquentation que l'on en a. Mais il est certain que la vue de la grande cheminée qui surplombe tout le parc reste dans le souvenir de chaque visiteur.

Pôle administratif

Suivi du chantier

Le froid de ce début d'année n'aura pas figé le chantier du pôle administratif. Tout au plus les travaux de voirie ont-ils été mis en suspens pour les semaines des fêtes. Avec les jours qui rallongent, l'activité repart de plus belle.

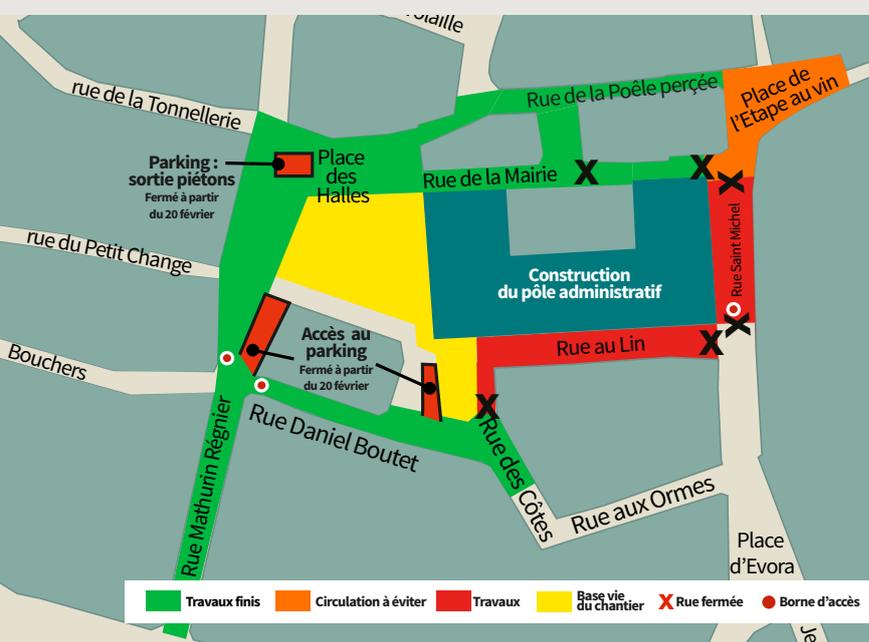


Angle Saint-Michel/Mairie: ce bâtiment prend son aspect définitif: il ne recevra pas de façade-rideau par-dessus sa façade.

Les quatre groupes de bâtiments du Pôle administratif affichent, de l'extérieur, un état d'avancement différent. Côté nord, place des Halles ou à l'angle de la rue de la Maire et de la rue Saint-Michel, le clos des bâtiments est achevé ou à deux doigts de l'être. Côté sud, le décalage – normal-d'avancée des travaux laisse toujours voir les superstructures du bâti à travers les façades encore ouvertes. Rue de la Mairie, les habillages de pierre du bâtiment est donné déjà à cette

façade son aspect presque définitif: c'est en effet le seul bâtiment qui ne sera pas habillé d'une seconde peau de verre. Nous consacrerons plus tard un focus spécifique aux dessins des façades...

Le bâtiment du nord de la place des Halles, est à quelques panneaux de verre de voir sa façade structurelle close. Il lui manque en revanche ses parements de pierre et, par-dessus, sa façade rideau de verre.



Suivi des travaux dans le périmètre urbain

Côté périmètre urbain, deux interventions pourront constituer une gêne aux circulations:

- interventions sur les réseaux d'eau rue Saint-Michel au niveau du Pôle administratif: elles se poursuivent jusqu'à mi-février et bloquent les circulations automobiles.
- finitions sur le bâti du parking place des Halles: ces dernières interventions de rénovation du parking des Halles entraîneront la fermeture du parking pour trois semaines à compter du 20 février. Le stationnement sera reporté vers le parking de cœur de ville.

Pôle Gare

La gare provisoire est inaugurée

Le 20 janvier, la gare provisoire de Chartres était inaugurée en grand cortège. Pour les personnalités présentes, représentant les parties prenantes de l'opération, ce moment était la consécration d'un nouveau pas en avant pour le Pôle Gare mais aussi -voire surtout- la satisfaction de constater que SNCF avait pris à cœur de tenir ses usagers loin de l'inconfort d'un chantier.



A gauche sur le parvis, les espaces de billetterie et d'information sont clairs et fonctionnels...



A droite du parvis, les commerces sont également présents: le point presse Relay et le Monop'station.



Un cheminement bien marqué mène à l'espace d'attente, bien chauffé.



Le cortège inaugural a découvert le couloir d'accès aux quais, aménagé à travers les anciens locaux de la Maison du Vélo de Chartres métropole.

Après plusieurs mois d'installation du chantier de réaménagement de la gare, la gare provisoire de Chartres était inaugurée par les représentants de la Ville de Chartres, Chartres métropole, du Conseil départemental, de la Région et de SNCF. Le cortège a fait le tour des installations provisoires qui accueillent depuis la fin d'année dernière les usagers du train. A présent vidé de ses

occupants et visiteurs, le bâtiment de la gare va donc entamer le long cycle de travaux qui l'amènera à devenir une grande gare de province. Les travaux engagés par SNCF Gares & Connexions dans le cadre du Pôle Gare vont en effet redonner au bâtiment le lustre de son architecture fin Art déco, lui apporter un tout nouveau confort en consacrant au public de nouveaux espaces de services et de commerces, gagnés sur les an-

ciens locaux administratifs du rez-de-chaussée, mais surtout apporter à la gare de Chartres la génération des services et espaces d'accueil réservée jusque là aux seules gares des grandes villes.

La gare rénovée et réaménagée, qui devait être livrée fin 2018, pourrait bien vous être ouverte avant: Patrick Ropert, directeur général de SNCF Gares & Connexions, a annoncé une livraison pour le printemps 2018...



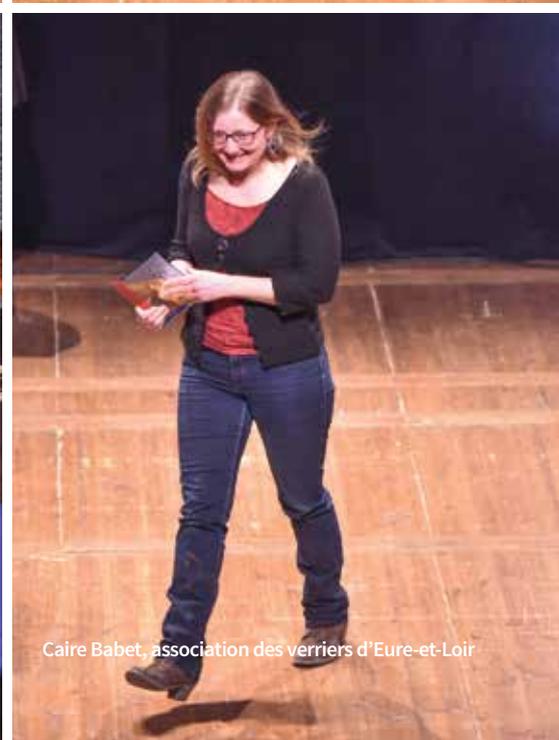
Billard club de Chartres



Sylvia Bruyant, compagnie Cavalcade



Avenir Basket Chartres U13, championne interdépartementale 2015-2016



Caire Babet, association des verriers d'Eure-et-Loir



Philippe Besnier, président de l'association Papillon Blancs.



Gaël Tribillon, international Jeunes et ailier gauche du CMHB 28



FCC Équipe sénior 1, accède en CFA



Jean-Jacques Ruhlmann, association Improphile

Retour en images Les Vœux aux associations

Vacances d'hiver

Un grand choix d'activités dans les maisons p

À l'affiche des maisons pour tous pendant les vacances d'hiver, une offre d'activités variée pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, du lundi 13 février au vendredi 24 février.

Maison pour tous
des Petits Clos

4 avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 13 février

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal.

Mardi 14 février

Matin : patinoire de l'Odyssee.
Après-midi : piscine de l'Odyssee.

Mercredi 15 février

Matin : squash/badminton.
Après-midi : cinéma.

Jeudi 16 février

Matin : escrime.
Après-midi : escalade.

Vendredi 17 février

Journée : Journée fun : "JUMP Trampoline Aréna d'Orléans".

Lundi 20 février

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).
Après-midi : futsal.

Mardi 21 février

Matin : patinoire de l'Odyssee.
Après-midi : piscine de l'Odyssee.

Mercredi 22 février

Matin : vidéo.
Après-midi : bowling.

Jeudi 23 février

Journée : Journée fun : "Base de Loisirs de Buthiers".

Vendredi 24 février

Matin : petit-déjeuner.
Après-midi : jeux et goûter.

Maison pour tous
de la Madeleine

Mail Jean de Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Lundi 13 février

Matin : Accueil (jeux de société, jeux de carte, billard).
Après-midi : Bowling.

Mardi 14 février

Matin : Multisports.
Après-midi : Escrime.

Mercredi 15 février

Matin : Petit déjeuner du monde.
Après-midi : Escape Game (Échappez vous à temps).

Jeudi 16 février

Matin : Jeux vidéo d'hiver
Après-midi : Patinoire.

Vendredi 17 février

Matin : Matinée jeux défis.
Après-midi : Thèque militaire.

Lundi 20 février

Matin : Accueil (jeux de société, jeux de carte, billard).
Après-midi : Cinéma.

Mardi 21 février

Matin : Trampoline.
Après-midi : Bubble foot.

Mercredi 22 février

Journée : Trampoline au Jump Aréna d'Orléans.

Jeudi 23 février

Matin : Volley ball.
Après-midi : Patinoire.

Vendredi 24 février

Matin : Multisports.
Après-midi : Bilan, film et goûter.

Maison pour tous
de bel-air/Rechèvres

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 13 février

Matin : Accueil inscription jeux libre
Après-midi : Footwall au squash

Mardi 14 février

Matin : Tournoi en salle
Après-midi : Bowling

Mercredi 15 février

Matin : Poterie à Rechèvres/games zone à Bel-Air
Après-midi : cinéma

Jeudi 16 février

Matin : Bubble foot
Après-midi : Chasse aux trésors

Vendredi 17 février

Matin : Atelier culinaire
Après-midi : Vendredi tout est permis

Lundi 20 février

Matin : Accueil inscription jeux libre
Après-midi : footwall au squash

Mardi 21 février

Matin : Petit déj débat (jeux libre)
Après-midi : Piscine

Mercredi 22 février

Matin : Jump Aréna d'Orléans
Après-midi : Bowling

Jeudi 23 février

Matin : Games zone
Après-midi : Cinéma

Vendredi 24 février

Matin : Zumba
Après-midi : Vendredi tout est permis



pour tous

Maison pour tous Hauts de Chartres Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 13 février

Matin : Accueil
Après-midi : Futsal/zumba

Mardi 14 février

Matin : Gym
Repas
Après-midi : Thèque

Mercredi 15 février

Journée : sortie à France miniature

Jeudi 16 février

Matin : Piscine
Pique-nique
Après-midi : patinoire

Vendredi 17 février

Matin : Boxe
Après-midi : Atelier crêpe

Lundi 20 février

Matin : Accueil
Après-midi : Futsal/activités esthétiques

Mardi 21 février

Journée : Rencontre Chartres Ville/
Chartres métropole (notre ALSH sera
accueilli par Chartres métropole)

Mercredi 22 février

Matin : Jeux de société
Après-midi : Tennis

Jeudi 23 février

Sortie surprise à la journée (activités
à sensation forte)

Vendredi 24 février

Matin : Jeux vidéo à la Madeleine
Après-midi : Cinéma
Les mardis des vacances scolaires
les ALSH de Chartres Ville et
Chartres métropole se rencontrent
autour de diverses activités.
Ces rencontres permettent aux

jeunes de confronter les différents
environnements autour de leur lieu
de vie et/ou d'accueil.

L'accueil de loisirs Hauts-de-
Chartres/Saint-Chéron reçoit les
jeunes Chartrains âgés de 12 à 17
ans de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à
17 h 15.

Les jeunes sont accueillis par des
professionnels du sport et des
loisirs diplômés de la DDCSPP. Les
objectifs privilégiés sont le vivre
ensemble, le respect de l'autre
et de l'environnement. Chaque
jeune peut s'épanouir dans les
activités que nous proposons et la
communication a toute sa place
dans nos méthodes de travail et
d'accueil.

Nous nous tenons disponibles
auprès des parents qui souhaitent
nous rencontrer. Pour nous joindre :
Najet 06 15 55 59 01
Karim 06 15 55 58 91



Essayez la gym douce!

La MPT du Pont-Neuf propose une
activité gym douce/
gym forme, les lundis matin.
Gym forme de 10 h 15 à 11 h 00, gym
douce de 11 h 15 à 12 h 00.
Chartrains : 43,50 euros/trimestre,
non-Chartrains : 48 euros/trimestre

→ **Renseignements : MPT du Pont-
Neuf, 9 place des Fondateurs à
Chartres ; Tél. : 02 37 36 57 56.**



La tournée des conteurs

Le collectif Contes et Bricoles convie
les Chartrains autour de trois spec-
tacles. Rendez-vous à Rechèvres
pour une journée dédiée au merveil-
leux, au facétieux, à une ou plusieurs
voix, dans les frimas de l'hiver!
Vendredi 24 février :

11 h : Coqs, poules et Cie (à partir de
4 ans, 45 minutes)

14 h 30 : Le Gel craquant et Fleur-de-
persil (à partir de 7 ans, 1 h)

19 h : Ivan le magnifique et Le Prince
qui perdit sa tête au jeu (à partir de
8 ans, 1 h)

→ **Tarif unique : 6 €, réservations :
Tél. 09 50 43 69 48, contact@
contesetbricoles.com, www.
contesetbricoles.com
Maison pour tous la Cité
- Rechèvres, 52 impasse
Huysmans à Chartres.**

Vacances d'hiver

Les vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6/15 ans (âge requis à la date des activités). L'enfant s'inscrit à la séance suivant un planning proposé par tranche d'âge.

Inscription

Halle Jean-Cochet,

rue Jean-Monnet à Chartres,

- Résidents chartrains : mercredi 8 février de 17 h 45 à 19 h 45

- Pour tous : jeudi 9 février de 17 h 45 à 19 h 45. Lundis 13 et 20 février de 9 h 30 à 11 h 30.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartrains.

Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.

Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

Tarifs

Résidents chartrains

Justificatif de domicile demandé à l'inscription

4 € la séance de 2 heures

5 € la séance de 3 heures

Hors Chartres

5 € la séance de 2 heures

6 € la séance de 3 heures

Paielements acceptés :

chèques (à l'ordre de MSD), espèces, chèques vacances.

Petits sportifs 6/8 ans

Du 13 au 17 février		Activités	Où ?
Lundi 13 février	10 h - 12 h	Escalade	Halle Cochet
	14 h - 17 h	Raquettes et ballons	gymnase Rosskopf
Mardi 14 février	10 h - 12 h	Bowling	X Bowl (ZI Barjouville)
	14 h - 17 h	Basket et frisbee	gymnase Rosskopf
Mercredi 15 février	10 h - 12 h	Tir à l'Arc	complexe Rosskopf
	14 h - 17 h	Roller et thèque	complexe Madeleine
Jeudi 16 février	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Gym et trampoline	complexe Madeleine
Vendredi 17 février	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	14 h - 17 h	Sports collectifs	complexe Madeleine

Du 20 au 24 février		Activités	Où ?
Lundi 20 février	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Football et tennis	complexe Madeleine
Mardi 21 février	10 h - 12 h	Gym et trampoline	complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Athlétisme et thèque	complexe Madeleine
Mercredi 22 février	10 h - 12 h	Bowling	X Bowl (ZI Barjouville)
	14 h - 17 h	Badminton et basket	complexe Madeleine
Jeudi 23 février	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	14 h - 17 h	Handball et frisbee	complexe Madeleine
Vendredi 24 février	10 h - 12 h	Tir à l'Arc	complexe Rosskopf
	14 h - 17 h	Escrime et escalade	Halle Cochet

Les ados 9/15 ans

Du 13 au 17 février		Activités	Où ?
Lundi 13 février	10 h - 12 h	Badminton	complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Boxe éducative (9-12 ans)	dojo Madeleine
	14 h - 16 h	Escalade	Halle Cochet
Mardi 14 février	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Ultimate ((9-12 ans))	complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Squash (9-12 ans)	complexe Squash
	14 h - 16 h	Roller	complexe Madeleine
Mercredi 15 février	10 h - 12 h	Patinage (9-12 ans)	Odysée
	10 h - 12 h	Escalade	Halle Cochet
	14 h - 16 h	Kinball (9-12 ans)	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Tennis de table	complexe Rosskopf
Jeudi 16 février	10 h - 12 h	Bowling	X Bowl (ZI Barjouville)
	14 h - 16 h	Futsal (9-12 ans)	complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Tir à l'arc	complexe Rosskopf
Vendredi 17 février	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Trampoline	complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Basket (9-12 ans)	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Tennis (9-12 ans)	stade de Ligue

Du 20 au 24 février		Activités	Où ?
Lundi 20 février	10 h - 12 h	Tir à l'Arc	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Basket (9-12 ans)	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Tennis de table	complexe Rosskopf
Mardi 21 février	10 h - 12 h	Bowling	X Bowl (ZI Barjouville)
	14 h - 16 h	Badminton (9-12 ans)	Gymnase Péguy
	14 h - 16 h	Handball (9-12 ans)	complexe Rosskopf
Mercredi 22 février	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Futsal (9-12 ans)	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Tennis (9-12 ans)	stade de Ligue
	14 h - 16 h	Squash (9-12 ans)	complexe Squash
Jeudi 23 février	10 h - 12 h	Patinage (9-12 ans)	Odysée
	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 16 h	Escalade	Halle Cochet
	14 h - 16 h	Tir à l'Arc	complexe Rosskopf
Vendredi 24 février	10 h - 12 h	Escrime	gymnase CRJS
	10 h - 12 h	Trampoline	complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Kinball	complexe Rosskopf
	14 h - 16 h	Ultimate (9-12 ans)	complexe Madeleine

Séance réservée aux 9-12 ans.



Vacances d'hiver

Les activités culturelles junior

Salle Doussineau

Les vacances de Doussineau ce sont des spectacles jeune public qui font rêver, voyager, rire ou chanter les enfants comme leurs parents. Chance exceptionnelle, deux surprises inédites raviront les plus jeunes en février!

**Mercredi 15 février,
10 h 30 et 15 h 30**

Spectacle musical jeune public à partir de 4 ans

AU CŒUR DE LA FORÊT

Création 2017 salle Doussineau, L'oreille à plumes



Ninotchka vit en compagnie de sa mère et de sa sœur dans une maison en lisière de la forêt. La mère et la sœur sont dures et injustes avec la petite fille, qui, pour échapper à l'atmosphère étouffante de la maison, a appris à se débrouiller dans les bois. Un soir d'hiver, sa mère décide de l'envoyer chercher des violettes. Ninotchka sort dans la neige, ne sachant que faire, elle se tourne vers l'arbre-confident qui la guide vers une clairière où se trouvent, assis autour d'un feu, les 12 mois de l'année... Dans ce conte, les enfants suivent le parcours initiatique d'une petite fille face à l'adversité, découvrent les saisons et les mois

et les transformations de la nature grâce au travail d'animation en « *stop motion* » inspiré de Lotte Reiniger. Ils se laissent emporter ou bercer par la musique pop folk originale, rient ou frémissent en découvrant les différents caractères des 12 mois de l'année.

Mercredi 22 février - 15 h 30

Chanson Jeune public
LILA ET LES PIRATES

Une aventure familiale en pleine mer!

C'est l'histoire du capitaine Edward, chef des pirates et papa de Lila, qui a disparu. Et s'il était parti à la recherche du trésor de l'archipel des Moluques? Lila prend son courage à deux mains et décide de partir en mer pour le retrouver. Pas si simple de partir comme ça sur un bateau. Il ne faut pas se perdre, il faut trouver à manger, on croise de drôles de personnages sur l'eau et en plus il faut affronter la tempête. Pour suivre Lila dans ses aventures, embarquez avec l'équipage pour un voyage rock chaloupé!

Distribution: Nicolas Berton (chant/guitare), Liz Cherhal (chant/clavier), Nicolas Bonnet (guitare/clavier), Morvan Prat (basse) et Lionel Bézier (batterie).

→ **Tarifs: 6 € et 10 €**

Réservations en ligne:

theatredechartres.fr, fnac.fr,

francebillet.fr, carrefour.fr...

Réservations (répondeur salle

Doussineau): 02 37 23 41 44



Les bibliothèques

Le temps des vacances, les bibliothécaires du secteur Jeunesse deviennent conteurs ou projectionnistes pour satisfaire la curiosité et le plaisir de nos futurs ou jeunes lecteurs!

Samedi 11 février, 11 h

RONDE DES HISTOIRES

L'album sous toutes ses formes

Livres racontés aux enfants à partir de 3 ans. Places limitées.

Inscriptions au 02 37 88 45 20.

bibliothèque L-Aragon

Jeudi 16 février, 15 h 30



CONTES ET MERVEILLES

Racontés par une bibliothécaire « *Vos oreilles sont à moi, et que les miennes tombent par terre si mon histoire ment rien qu'une fois* ». Public familial à partir de 7 ans. Durée: 1h. Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace Jeunesse à partir du 28 janvier.

l'Apostrophe, auditorium

Jeudi 23 février, 15 h 30

Films jeunesse

DOUCES RÉVÉRIES

Un programme de courts-métrages d'animation pour stimuler l'imagination des petits spectateurs. Durée: 30 minutes environ.

À partir de 4 ans.

l'Apostrophe, auditorium

Archéologie

Les animateurs du patrimoine de la direction de l'Archéologie accueillent les juniors de 8 à 11 ans du lundi 13 au vendredi 17 février pour des ateliers ludiques ! Voici le programme de ces vacances :

Lundi 13 de 14 h à 17 h
ou vendredi 17 de 9 h à 12 h

**DEVENIR
UN ANTHROPOLOGUE
EN HERBE**

Mardi 14 de 9 h à 12 h
ou jeudi 16 de 9 h à 12 h

**RÉALISER UNE FRESQUE
COMME LES ROMAINS**

Mardi 14 de 14 h à 17 h

**DÉCOUVRIR LA VIE DES
HOMMES
DE LA PRÉHISTOIRE**

Mercredi 15 de 9 h à 12 h

**QU'Y-AVAIL-IL AVANT
L'HÔTEL MONTECOT ?**

Jeudi 16 de 14 h à 17 h

CRÉER UNE POTERIE

→ **Renseignements, tarifs et inscription obligatoire :**
Tel. 02 37 23 41 75 ou
ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr
Lieu : Direction de l'Archéologie,
2 rue Georges Brassens.

Faites découvrir la cathédrale à vos enfants



Le service Accueil-Visites de la cathédrale organise pendant les vacances scolaires des visites de la cathédrale spécialement conçues pour eux. Avec les mots qui leur parlent et à travers les thèmes qui les concernent, ces visites leur donneront une approche nouvelle ou plus complète de ce joyau de l'art gothique : architecture, vitraux, sculptures... Au fil de petits

secrets, anecdotes, et grandes vérités, nul doute qu'ils la trouveront extrêmement intéressante et sans doute surprenante, voire amusante.

Pour les 6/12 ans, les mardis 14 et 21 février et jeudis 16 et 23 février de 15 h à 16 h Sur inscription auprès du Service Accueil-visites, 5 €/ personne, 4 €/personne pour les familles de 4 et plus.

→ **Service Accueil-Visites de la cathédrale, 24 cloître Notre-Dame à Chartres ;**
Tél. : 02 37 21 75 02,
visitecathedrale@diocesechartres.com ;
www.cathedrale-chartres.org

Récrédays à Chartreexpo !

Récrédays revient à Chartreexpo pour les vacances d'hiver : venez vous amuser à travers 4000 m² de jeux !

Pour la cinquième fois, la maxiverion des Récrédays arrive à Chartres, à l'occasion des vacances d'hiver. Cette offre de loisirs couverts est LA solution pour que les enfants se défoulent quand il fait mauvais dehors, ou trop froid. Véritable parc de loisirs en intérieur, abrité du vent, de la pluie et chauffé, cette offre de loisirs propose une quarantaine d'activités de toutes sortes, toutes conçues sur des structures gonflables. Les enfants pourront s'y adonner à de grands classiques, comme des toboggans, des espaces petite enfance, des trampolines...

mais aussi des jeux beaucoup plus excentriques : de la luge sur une piste de 30 m de long, de l'accrobranche, des parcours sportifs, et autres dômes mous, parcours d'obstacles, circuits de kart ou encore simulateurs de rodéo, et babyfoot géants. Un espace détente est à disposition avec possibilité de restauration légère sur place.

→ **Activités organisées par catégories d'âges : de 0 à 3 ans, 2 à 6 ans, 6 à 12 ans... et leurs parents.**
Du 20 au 25 février de 14h à 19h sur 4 000 m².
Tarifs : 8€ pour les enfants, 5€ pour les adultes, gratuit pour les moins de 2 ans.



Stage de création de dessin animé

L'association RécréArt'ion propose un stage de création de dessins animés pendant les vacances scolaires de février. Au programme : élaboration collective d'un scénario, story board, réalisation de personnages et de décors. Stage ouvert à tous à partir de 8 ans : l'occasion de venir en famille et de passer ensemble un

moment créatif. Goûter offert Du 14 au 17 février, de 14 h à 17 h à la MPT des Comtesses 1 rue Georges Pompidou à Chartres.

→ **Pour tout renseignement contacter Romain 06 74 35 22 93.**
Inscription :
recreation.28@gmail.com

Le Billard Club chartrain accueille les qualifications de la Coupe d'Europe



Modeste, discret, le Billard club chartrain n'en finit pas de faire référence... et d'attirer les regards sur notre ville. Après de nombreux prix reportés aux quatre coins de l'Europe, c'est l'Europe qu'il fait venir à Chartres à l'occasion des qualifications de la Coupe d'Europe aux disciplines classiques par équipe de clubs. La Coupe d'Europe aux disciplines

classiques par équipe de clubs se jouera en deux phases à partir du 25 février prochain. La première consistera en trois groupes de qualification à 12 équipes (3 groupes de 4) pour en qualifier 5 pour la finale. La seconde se déroulera chez le tenant du titre, Prague du 7 au 9 avril prochain avec ces 6 formations. Ce seront les trois premiers de chaque groupe, plus les deux meilleurs deuxième, qui auront le privilège de défier Prague début avril.

Le Confédération européenne de Billard vient de dévoiler les groupes de qualifications qui se dérouleront les 25 et 26 février à Bochum, Chartres et Soissons. Des 12 équipes engagées, il ressort que cette épreuve n'intéresse que peu de pays, exceptés la France (6 équipes), l'Espagne (2), l'Allemagne (2), la Suisse (1) et la Tchéquie (1). Pour la première fois depuis la création de l'épreuve, les Pays Bas en sont

absents, notamment leur fameuse équipe d'Etikon, détentrice de 6 des 9 titres attribués. Rendez-vous début avril pour la finale.

Composition des poules de qualification à Chartres (groupe B):

Chartres (FR):

Grétilat – Gérumont – Justice – Girard – Pariot – Kassoul

Coral Colon (ES):

Espinasa – Mas – Jimenez – Barrientos – Gonzales – Moya

CBVN (CH):

Giacomini – Rech – Voegtlin

Ecully (FR):

Le Roy – Vendittelli – Zoppi – Guénet

20^e semi-marathon de Chartres: édition anniversaire!



Inscrivez-vous au semi-marathon de Chartres! Ce rendez-vous sportif, prisé de ceux dont les jambes ne tiennent pas en place, aura lieu le 19 mars. Toujours organisé par l'Asptt Chartres et L'Écho Républicain, toujours trois distances: 5 km, 10 km (label FFA) et 21,1 km (label FFA), mais des nouveautés pour maintenir alertes aussi bien la tête que le corps. Découvrez ainsi un challenge entreprises exclusivement féminin; et un nouveau site internet dédié à la manifestation et une page Facebook pour suivre, aimer et partager en même temps que vous prendrez la tête de la course, Et comme il vaut mieux partir à temps: inscrivez-vous dès maintenant, les inscriptions sont ouvertes!

Programme:

8 h 30: échauffement en musique
9 heures: 10 km (10 € en ligne, 15 € sur place)
9 h 45: 5 km (6 € en ligne, 10 € sur place)
10 h 30: 21,1 km (15 € en ligne, 20 € sur place)
Retrait des dossards et inscriptions sur place: samedi 18 mars de 10 h à 18 h et le jour-J dès 8 h.

→ **Dimanche 19 mars 2017**
au Stade Jacques-Couvret.
www.semi-marathon-de-chartres.fr
www.facebook.com/semimarathondechartres
Inscriptions sur www.semi-marathon-de-chartres.fr

Gaël Tribillon, 18 ans, international Jeunes et ailier gauche du CMHB 28

Lancement réussi, talent sur orbite



© CMHB

Le garçon fait sérieux. Vérifications faites, sa fiche l'atteste : 18 ans, 1,76 m, 72 kg, 2^e année de STAPS (Sciences et techniques d'activités physiques et Sportives), après un bac S passé avec un an d'avance. Pourtant il ne vient pas du Lycée Louis-Le-Grand à Paris, mais bien de Vierzon, Centre, célèbre jadis pour sa gare de triage. Lui n'a loupé aucun aiguillage, il a coché toutes les cases. Équipe de France Cadets, équipe de France Jeunes... Il n'imagine même pas que l'équipe de France Juniors ne pourrait pas suivre l'an prochain.

Dans un handball français doré sur tranche, il est déjà champion d'Europe. Il est allé jusqu'en Géorgie, a gagné à l'extérieur contre la Croatie, en finale du tournoi européen. « C'était chaud », commente-t-il simplement, une simple petite lueur dans l'œil bleu. « Dans le hand, c'est la combativité qui me plaît, en équipe bien sûr. Une très bonne équipe, c'est une équipe qui défend fort ! »

De la conviction, de l'envie, un enthousiasme déjà poli par sa jeune expérience.

Gaël Tribillon, plus et mieux qu'un débutant. La saison dernière, il avait déjà disputé deux matchs en L1 avec le CMHB 28. Cette saison, il accumule les rencontres en L2, titulaire ou remplaçant. Il ne sait pas trop ce qu'il fera après le sport de compétition, dans dix ou douze ans. Une éternité à son âge.

La blessure qui stopperait net son élan ? Il n'y pense pas, même s'il a

déjà vu certains de ses copains de l'équipe de France perdre un ménisque. « Tant que ce n'est pas le ligament croisé... Mais on n'y pense pas quand on joue. Heureusement. »

Alors il apprend. Il est arrivé à Chartres il y a plus de cinq ans déjà, d'abord trois ans au pôle Espoir, puis presque trois saisons au CMHB 28, série en cours.

« Les plus anciens conseillent, bien et facilement. Au haut niveau, c'est le détail qui fait la différence, et ils sont tous perfectionnistes, les entraîneurs encore davantage. »

Apparemment, il assimile vite, les yeux rivés sur son modèle qui, hasard, joue lui aussi ailier gauche. Comme Michaël Guigou donc, Gaël est droitier de la main comme du pied. Pour le pied, il le sait parce qu'il a aussi joué au foot. « J'aimais bien, je n'étais pas plus mauvais qu'au hand. Mais l'hiver il faisait meilleur en salle... Et surtout, ce n'était pas le même engagement, la même combativité. »

Devenir pro, faire comme on dit une « carrière », il le souhaite mais n'y pense pas. Il n'a pas encore de contrat pro. L'argent pour le moment ne représente pas grand chose pour lui. « Je jouerais pour rien », confesse-t-il à mi-voix... en espérant quand même que son président n'en tiendra pas compte.

Il faut dire qu'à 18 ans, malgré l'hygiène de vie indispensable aux sportifs de haut niveau, il « aime bien rigoler, regarde plus les filles que les voitures ». Mais il a déjà sa Twingo, histoire d'aller et revenir de la fac d'Orléans. Son horizon pour l'instant. Bref, un garçon normal, sauf quand il joue au handball.

Sa qualité majeure : la vitesse. Mais comme Guigou, il tire déjà les penalties en tricolore.

Détendu, mais concentré sur sa trajectoire. Jusqu'où ? À Chartres, ailleurs ? Gaël Tribillon se veut déjà un pro, avec tout ce que cela signifie.

Jacques Coudray, bénévole VSC, mis à l'honneur lors des vœux aux Associations

Un demi-siècle en marche



Jacques Coudray et son dossard 193

L'histoire commence il y a cinquante ans. En 1967, un gamin de Dangeau passé par Saint-Prest pousse les grilles du stade des Grands-Prés à Chartres pour s'inscrire à « l'athlé ».

Jacques Coudray affiche une silhouette ordinaire, presque frêle (elle est restée la même), et la suite montrera que le roseau survit à bien des chênes. Il n'avait jamais couru particulièrement. « J'avais commencé l'apprentissage à quatorze ans. Alors, les athlètes étaient populaires. Ils s'appelaient notamment Michel Jazy, Jean Wadoux, Jacky Boxberger, la bande de la grande époque du demi-fond français. Moi, je n'étais pas très bon au début, j'ai progressé lentement. Et quelques années plus tard, j'ai eu la joie de courir le cross du Figaro à côté de Boxberger. J'ai même réussi à me faire lâcher seulement dans les derniers mètres par un Alain Mimoun en fin de carrière mais toujours vaillant, dans un cross de campagne du côté



de Nogent-le-Rotrou... »

Autour de 2 minutes au 800 mètres, autour de 4 minutes au 1500, Jacques aligne des performances honorables. Il figure parmi les meilleurs de l'Eure-et-Loir. Aujourd'hui, il court encore, et remporte à Nantes il y a deux ans le titre de champion de France vétérans M3. Chrono : 12 minutes pour 3000 mètres, pas mal du tout à 65 ans. Et regardez comme la vie est bien faite pour ceux qui l'aiment : son président Gilles Debray voit en lui le fer

de lance de la nouvelle discipline qui fait fureur dans l'athlétisme, la marche nordique. Ce sont ces gens que vous voyez arpenter vivement les pistes du plan vert au bord de l'Eure, appuyés sur deux bâtons de ski.

« Ne souriez pas, les bâtons sont très utiles. Ils vous économisent 5 à 6 kg du poids de votre corps qui pèse sur vos articulations, à chaque enjambée de 80 centimètres. Calculez l'économie de pression au bout de 5 kilomètres ! » Et justement, le Championnat de France de marche nordique aura lieu à Chartres le 22 octobre 2017...

Mais si Coudray le sportif est reconnu, c'est Jacques le bénévole que tout le monde aime. « Dans les années 60, on devenait très tôt et naturellement un bénévole. Dans l'athlé, on était chronométreur, juge, et j'ai encore ma première carte d'officiel. Elle date de 1970. »

Tous les amateurs connaissent la silhouette légère. Entre-temps, Jacques est devenu employé municipal où il s'occupe, devinez, des espaces verts et des stades. Une vie toute entière au grand air. Et au service du club. « J'aimais bien le contact, même si au premier abord je suis un peu timide. Et puis Jacques Couvret m'a fait signer ma première licence, m'a orienté vers le bénévolat, m'a donné confiance. C'était un monsieur, et cela m'a beaucoup touché quand la Ville a donné son nom au stade d'athlétisme des Grands-Prés, où il était chez lui. »

Ses champions de prédilection ne se comptent plus. Après les Jazy, Wadoux et bien sûr Bernard Marouquin de sa jeunesse, il en a côtoyé sans cesse grâce à ses fonctions d'officiel bénévole, qui l'emmenaient autour des stades parisiens lors des grands meetings internationaux, avec leur ambiance, leurs couleurs, leur chaleur...

Des souvenirs et des copains pour la vie, et dans la rétine l'image des plus grands, leurs gestes et leur foulée.

Une passion au long cours, presque tranquille, et qui dure encore.

Jacques Coudray est reparti. La vie commence à 67 ans.

Nuit de l'Eau 2017

Venez faire la fête... pour l'Unicef

Depuis 10 ans, la Fédération Française de Natation et UNICEF France s'associent en faveur du programme WASH pour aider les enfants du Togo à développer et améliorer leur accès à l'eau potable.

LA NUIT DE L'EAU 2017

Une nuit de solidarité au profit de l'UNICEF
Participez à des défis sportifs, des démonstrations, des animations ludiques et festives !

Le 18 mars 2017 de 20h à 24h
Entrée **GRATUITE**
Don libre au profit de l'Unicef

PROGRAMME

Baptêmes de plongée, 4 h de natation (remise de coupes, médailles, récompenses, diplômes)
structure gonflable, coloriage géant, concours du plus beau dessin sur l'eau, nage libre
Stands UNICEF, boissons, rafraîchissements, tirage de la tombola

* Fonds reversés à l'UNICEF pour améliorer l'accès des enfants à l'eau potable
Pour faire un don ou vous renseigner rendez-vous sur www.lanuitdeleau.com

Pour cette année, les fonds qui seront récoltés à l'occasion de la 10^e édition de la Nuit de l'eau soutiendront le rétablissement durable de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'hygiène pour les populations d'Haiti durement touchées par l'ouragan Matthew, en octobre 2016. Chartres métropole, Vert Marine et le club de natation de l'Odyssee s'associent au Comité UNICEF 28 pour fêter cette Nuit de l'eau à l'Odyssee.

Au programme, de nombreuses activités comme des baptêmes de plongée, un marathon 4 heures de natation sur la plus longue distance nagée (100 m, 200 m, 300 m, 1 000 m, etc...), mais aussi des propositions particulièrement ludiques: une structure gonflable pour les plus petits, un grand coloriage autour du thème de l'eau, une tombola, des stands et cadeaux solidaires UNICEF, ou encore des viennoiseries et boissons.

Infos pratiques

Complexe aquatique
L'Odyssee, samedi 18 mars
de 20 h à 24 h, entrée gratuite
En présence de Cassandre
Jorris, Miss centre Val de
Loire, marraine de la soirée,
et Audrey Pichard, miss
Eure-et-Loir, et de nageurs
professionnels.

L'eau, une question de santé publique

L'eau est essentielle à la vie et à la santé. Bien qu'elle soit abondante sur la terre, 11 % de la population mondiale n'a pas encore accès à une source d'eau potable et 1/3 tiers est toujours privé d'assainissement. Cette situation a pour conséquence la permanence ou la résurgence de maladies, et des mortalités prématurées.

L'eau « sale », par exemple, tue encore plus de 5 000 enfants par jour. UNICEF intervient dans ces domaines par de nombreuses actions, comme l'installation de citernes d'eau potable, la distribution de sachets kits d'hygiène, ou encore la construction de latrines. D'autre part, elle coordonne l'action des divers intervenants et favorise l'éducation sanitaire.

L'association Les Donneurs de voix de Chartres

Rompre l'isolement des malvoyants

Les Donneurs de voix de Chartres mettent gratuitement à disposition des non-voyants des livres sonores enregistrés. Cette association est maintenant réinstallée depuis quatre ans dans le paysage chartrain. Ils ont la parole.



Le président Philippe Debaud et son vice-président Philippe Fréneau ont mis quatre ans à rebâtir l'outil. Patiemment. Ils cherchaient des donneurs de voix, des gens disponibles pour enregistrer à voix haute des livres en tous genres. De quoi constituer une bibliothèque pour les non-voyants, les malvoyants, et plus généralement tous ceux qui sont dans l'incapacité momentanée ou durable de lire.

« Il s'agit de rompre un isolement

véritable. Tous les deux, et aussi les membres de notre équipe, nous aimons tellement lire que nous avons beaucoup de mal à imaginer, à accepter, que des gens soient privés de ce bonheur immense. Mais ce sentiment ne suffit pas. Nous avons commencé par construire notre offre, par rassembler ces donneurs de voix. Aujourd'hui nous avons la réserve suffisante, 25 personnes qui ont accepté de s'engager, de donner du temps, de donner leur voix. »

L'association est désormais suffisam-

ment étoffée pour lancer un appel à tous ceux qui ont besoin de leurs services. « Je m'adresse non seulement aux malvoyants mais aussi à tous ceux qui s'en occupent, leurs familles, leurs voisins, les personnels de santé, etc... »

L'association tisse sa toile, construit son réseau.

Philippe Fréneau : « Il est important de comprendre qu'il ne s'agit pas seulement des malvoyants. Nous aidons également les familles des enfants dyslexiques. Le livre enregistré, qu'il soit dans le cursus scolaire ou dans le moment de détente, familiarise ces enfants avec une histoire, avec des mots. »

Toujours ce souci de rompre un isolement, visible ou invisible.

« Je m'adresse aussi aux enseignants, aux éducateurs, à tous ceux qui sont en mesure de détecter concrètement ces handicaps ou ces difficultés. Qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec nous », précise Philippe Debaud.

L'association n'est pas isolée. Elle fait partie elle-même d'un réseau de 120 bibliothèques sonores en France, une initiative reconnue d'utilité publique depuis quarante ans.

A Chartres, la renaissance de cette association est née d'une rencontre entre ces deux hommes : l'un veille sur sa femme devenue malvoyante, et l'autre n'imaginait pas rester inactif pendant sa retraite. Ces deux passionnés ont fédéré autour d'eux et le premier a pu passer en toute tranquillité d'esprit le témoin au second.

→ **Les Donneurs de Voix de Chartres**
Permanence le vendredi entre 17 h et 18 h au n°2 du Tertre de la Poissonnerie
Tél. 06 18 47 72 82
ou 06 73 33 52 34
28c@advbs.fr

Marie-Françoise Leccia, romancière, après tant d'autres choses

Une Chartraine

Chartraine, bridgese, hôtelière à ses heures, et aussi romancière, Marie-Françoise Leccia vit à Chartres depuis quarante-quatre ans bientôt. Une histoire d'amour multiforme...



qui s'adresse à une agence matrimoniale. On croyait ces entreprises complètement surannées à l'époque de Meetic et autres sites de rencontres.

Marie-Françoise Leccia s'anime : *« J'ai fréquenté une agence, justement pour me faire une idée de l'atmosphère, et cela m'a tellement amusée que j'ai voulu la décrire. On me dit*

d'ailleurs que les gens reviennent dans ce genre d'endroit, effrayés qu'ils sont par l'offre multiple du net où ils se sentent un peu perdus. »

Nous n'en saurons pas plus, suspense oblige. *« Ce ne sont pas des romans policiers, mais j'ai toujours tenu à soigner la fin de mes histoires, à leur garder un caractère inattendu. »*

L'auteure confesse d'ailleurs qu'elle aime également les surprises dans la vie réelle.

Particularité du troisième roman, l'histoire se passe en partie à Chartres. *« J'ai vu cette ville évoluer. Il y a quarante-quatre ans, un dimanche je m'en souviens, il n'y avait strictement rien d'ouvert en plein mois d'août. J'ai même dit à mon mari qu'il avait dû y avoir une épidémie... Aujourd'hui cette ville revit, c'est incroyable. Comme tous les « accourus », j'ai mis du temps à découvrir les gens d'ici. Mon petit garçon revenait de l'école, tout surpris et déséparé parce que nous n'avions pas d'hectares... En revanche, j'ai apprécié la fidélité de nos amis chartrains et beaucerons lors de la disparition de mon mari. »*

Et paradoxe oblige, Marie-Françoise Leccia fait maintenant découvrir Chartres, au point d'avoir ouvert des chambres d'hôtes. *« J'habite le centre-ville historique, c'est dire si j'aime les vieilles pierres. Mais ce sont avant tout les gens qui m'intéressent. »* Propos d'une Chartraine qui l'est devenue..

« Je suis arrivée à Chartres pour assister à un mariage. Mon mari était tout jeune médecin ophtalmo, nous sommes tombés amoureux de la ville. Et comme la vie fait parfois bien les choses, nous avons pu nous y installer... »

Depuis, la vie a frappé deux fois cette femme souriante et active. Deux drames personnels qui n'entament pas sa jovialité apparente. Elle a été professeur d'anglais, et aussi traductrice professionnelle, elle a présidé le Bridge Club de Lèves, plus de cent membres aujourd'hui, dont elle reste la vice-présidente. Elle tient régulièrement un bureau de vote lors des élections, à l'école de la Brèche. *« J'ai été aussi la collaboratrice de mon mari*

pendant vingt-huit ans. »

Les drames provoquent des remises en cause, qui commencent souvent par l'acte banal de ranger les affaires d'un disparu avec qui l'on a vécu. C'est ainsi que Marie-Françoise Leccia est devenue écrivain, à soixante-dix ans passés. *« J'ai retrouvé un petit carnet de jeunesse, dans lequel j'avais écrit quatre ou cinq pages. Et je me suis dit : pourquoi pas ? »*

Consensuelle, cette femme est aussi paradoxale. Ainsi, elle écrit sur un clavier d'ordinateur, a publié ses deux premiers romans sur le net. Mais c'est un éditeur champlois qui publie sa troisième œuvre. Retour au papier donc pour cette histoire d'une femme à la recherche d'une âme-sœur,

Yvonne Naïdja, présidente des Samedis musicaux de Chartres « Rigueur batave, liberté française »

Yvonne Naïdja surprend. Il est rare de voir un chef d'entreprise devenir président d'association, surtout dans le milieu culturel. Mais cette femme réussit, au point que les concerts des Samedis musicaux de Chartres séduisent, jusqu'à 250 personnes par spectacle.

« **L**a musique, ça me changeait les idées. Ça m'évitait d'avoir envie de taper sur mes clients, parfois. » Yvonne éclate de rire.

« Plus sérieusement, quand vous avez la quarantaine, trois enfants, que vous êtes cadre d'entreprise, le monde du travail vous oblige à prendre conscience que vous êtes à un moment-charnière de votre existence. C'est ainsi que j'ai monté mon entreprise, d'abord dans ma maison, puis après à Épernon. Je commercialisais du matériel de reliure et des matériaux pour le packaging de produits cosmétiques. J'ai revendu cette société il y a cinq ans. »

Yvonne Naïdja est néerlandaise, légère pointe d'accent comprise. Elle préside aujourd'hui aux destinées des Samedis musicaux de Chartres. Les affaires et la culture, un cocktail peu banal, même si elle a longtemps donné en parallèle des cours de piano.

« Mes parents adoraient l'opéra. Ils m'en ont dégoûtée. Pas à jamais, ce mot est dangereux... »

Au moment où elle arrête son activité professionnelle, Yvonne reprend l'association des Samedis musicaux de Chartres, tombée en sommeil. « Les gens merveilleux qui s'en occupaient avaient subi deux épreuves personnelles douloureuses coup sur coup. Ils avaient dû quitter Chartres. Un membre de l'association est venu me voir : soit tu prends la suite, soit on



arrête. Le tout après m'avoir fait entrer au Conseil d'administration... C'était un pari. Je ne le regrette pas. »

Yvonne se lance ensuite dans le descriptif élogieux de son équipe, une douzaine de membres particulièrement motivés qui animent l'association d'une centaine d'adhérents. « J'essaye d'apporter ma rigueur batave à l'esprit de liberté qui fait le charme de la culture française. Et nous organisons six concerts par an, avec une double priorité : d'abord présenter des artistes de niveau international, pour offrir au public local de beaux concerts près de chez lui et à un tarif plus raisonnable qu'à Paris. Et à côté mettre le pied à l'étrier à de jeunes talents, locaux de préférence. De plus, nous ne sommes pas là pour célébrer des « tubes » que chacun peut écouter à loisir chez soi dans des

conditions parfaites. Nous cherchons des œuvres moins connues, mais qui gagnent à l'être davantage. C'est un pari, encore un, mais on ne vit pas vraiment sans prendre des risques. Et tant que notre public nous fait confiance... »

L'association rayonne sur la grande agglomération chartraine, et même au-delà, jusqu'à Nogent-le-Roi et bientôt jusqu'à Dreux, etc. Elle bénéficie de subventions, principalement de la Ville de Chartres, et depuis un an du Conseil départemental... En mai prochain, elle accueillera le trompettiste Romain Leleu et l'ensemble à cordes Convergences. « Coup de chance, Romain Leleu nous a donné son accord avant le succès international de son dernier CD Inspiration. Tant mieux pour nos finances » (sourire). Femme d'affaires, toujours...

Le Croisement des arts: un nouveau festival à Chartres?

Vous connaissiez Les Fantaisies d'Orphée à travers ses expositions d'arts à la collégiale Saint-André. Cette année, cette association culturelle chartreuse initie un nouveau festival de printemps qui présentera le large spectre artistique à travers expositions, concerts et conférences. Découvrez dès le 4 mars Le Croisement des arts.



L'association chartreuse Les Fantaisies d'Orphée tient en son cœur les arts, sous toutes leurs formes, et entend bien les promouvoir, par tous moyens. Jusqu'à présent, elle organisait des cours d'histoire de l'art et ses expositions multi-arts à la collégiale. A partir de cette année, il faudra compter avec son nouveau festival Le Croisement des arts. Cet événement se veut la continuité de l'action des Fantaisies, étendue pour le grand public pour enrichir la découverte des arts, sous toutes leurs expressions. Au gré du thème "En chemin... l'empreinte de l'autre", artistes et conférenciers poseront un certain regard sur l'art.

Exposition

Dans ce nouveau cadre, l'exposition à la collégiale est renouvelée. Y sera présentée une nouvelle exposition d'arts plastiques et d'arts appliqués pour découvrir, venant de divers horizons, aquarelle, art textile, gravure, faïence italienne, pastel, peinture, photographie, sculpture et tapisserie de la Renaissance. Chaque artiste présente une œuvre et son interprétation, en deux feuillets, du thème du festival. Parmi les artistes : Aude Carré Sourty, peintre belge, Papeians Manuela, sculptrice belge, Karla Schoppe, peintre allemande, Dijanne Cevaal, artiste textile australienne,

Gilberto Galavotti, maître-faïencier italien.

Conférences

Ce festival est plus qu'une exposition. A travers un cycle de trois conférences, il veut aussi apporter au plus grand nombre, amateurs éclairés, passionnés ou simples curieux, une présentation de l'art en des niveaux d'approche différents. Ces conférences aborderont des thèmes aussi différents que la définition du beau, la musique médiévale, ou l'œuvre de Simone Weil.

Les conférences se tiennent à l'école du Centre international du vitrail (parvis de la cathédrale), accès sur réservation préalable.

Musique & chant

Ravir les yeux, nourrir la pensée... il ne restait plus qu'à élever l'âme par la musique. C'est le troisième volet de ce festival. Là encore des genres variés, puisque Le Croisement des arts fera résonner à l'église Saint-Aignan de la musique médiévale, du Bach et du gospel.

Programme

- **4 mars à 15 h** : ouverture officielle du festival et vernissage de l'exposition à la collégiale Saint-André
- du 4 au 19 mars, exposition internationale d'arts, collégiale Saint-André, 15 h - 18 h le 4 mars, 10 h - 12 h et 15 h 18 h les autres jours (entrée libre)
- **dimanche 5 mars à 14 h** : conférence « *Le Beau, comme porche du vrai et du bien* », par Bénédicte Bouillot, docteure en philosophie et professeur au Centre Sèvres à Paris. École du CIV, sur réservation
- **samedi 11 mars à 20 h 30**, concert « *De Bach au Gospel* », église Saint-Ai-

gnan (entrée libre, participation aux frais). Première partie: des étudiants (musiciens-danseuses) de la filière Dauphine-Talents; seconde partie: l'orchestre-chœur de Paris Sciences et Lettres, dirigé par le chef Johan Farjot.

- **samedi 18 mars à 19 h** : conférence « *Les Routes musicales du Moyen Âge* », en introduction au concert de musique médiévale. École du CIV, sur réservation

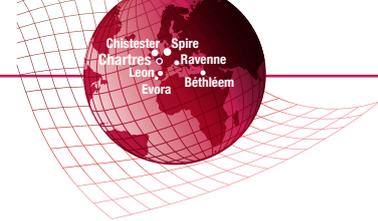
- **samedi 18 mars à 20 h 30**, concert « *Le Livre vermeil de Montserrat* », musique médiévale, église Saint-Aignan (entrée payante). Ensembles Diabolus in Musica et Résonances, sous la direction de Sébastien Bouvet (en partenariat avec Antoine Guerber, chef de l'ensemble Diabolus). Programme de chants de pèlerins du Moyen Âge, sur le thème du « *Chemin* » (celui de Compostelle ou autres...) et de « *la rencontre de l'autre* ».

- **dimanche 19 mars à 14 h** : conférence « *Le Chemin... l'empreinte de l'autre* ». L'œuvre de la philosophe Simone Weil vu par Miklos Vetö, philosophe et professeur émérite à Yale (USA). École du CIV (parvis de la cathédrale), sur réservation.

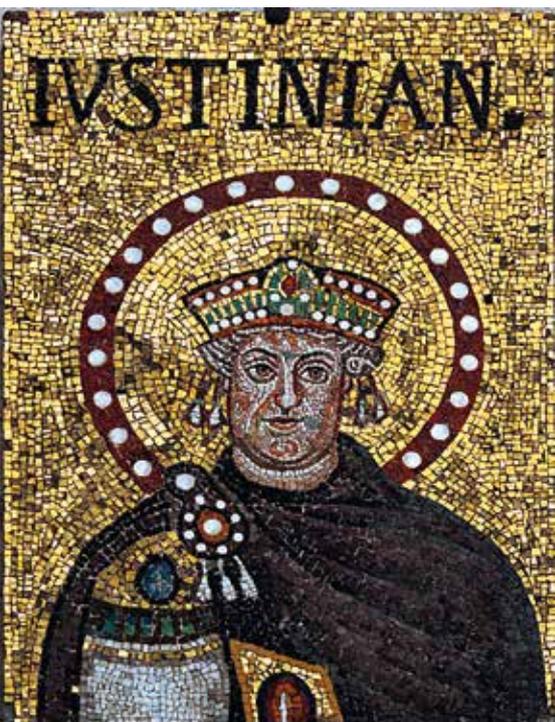
Infos pratiques

Renseignements sur le festival et réservations pour les conférences : Hubert.fondcave@ethiea-gestion.fr, Tél. 01 44 69 00 15.
Pour d'autres informations : lesfantaisiesdorphee@hotmail.fr, tél 02 37 30 75 93.

Festival en partenariat avec le groupe Ethiea et l'université Paris Dauphine, le Centre international du Vitrail, l'ensemble vocal Résonances et l'orchestre De Musica



Les mille tesselles de Ravenne



Ravenna et Chartres partagent toutes deux des savoir-faire artisanaux ancestraux, à l'origine du classement des deux cités jumelées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour Chartres, il s'agit bien sûr de l'art du vitrail. Pour Ravenne, c'est la mosaïque. La mosaïque se définit comme un art décoratif dans lequel on utilise des fragments de pierre colorées, d'émail, de verre, de pierre (marbre ou granito) ou encore de céramique, assemblés à l'aide de mastic ou d'enduit, pour former des motifs ou des figures. C'est bien l'assemblage de formes et de couleurs qui confère à la mosaïque toute sa spécificité. Quel que soit le matériau utilisé, ces fragments sont appelés des tesselles. Ravenne compte par-

mi les plus belles et caractéristiques mosaïques de l'âge byzantin. Une époque où cette cité du littoral adriatique était qualifiée de « *coffre à bijoux* ». Les monumentales mosaïques de Ravenne racontent l'histoire de la ville en mettant en scène les jeux de pouvoir politiques de l'Antiquité tardive. Encore aujourd'hui, les mosaïques qui ornent le patrimoine ravennate délivrent leur message de l'Histoire dont les représentations font encore écho dans notre monde contemporain. En 2017, à l'occasion du 60^e anniversaire du jumelage entre Chartres et Ravenne, le mosaïste ravennate Luca Barberini viendra ainsi faire découvrir au Chartrains toute l'étendue de cet art propre à notre ville jumelée. A découvrir du 1^{er} avril au 11 juin à la Chapelle Saint-Éman.

Représentation en mosaïque de l'empereur Justinien dans la basilique Saint-Apollinaire-le-Neuf



Patricia Traboulsi (au centre), entourée de son époux (à sa droite), Patrick Géroutet, adjoint au Maire de Chartres, président de Chartres International (à droite), et d'Isabelle Mesnard, adjoint au Maire de Chartres, vice-présidente de Chartres International (à gauche).

Eur'Ivoir: Patricia Traboulsi primée

Madame Patricia Traboulsi, présidente de l'association Eur'Ivoir organise avec le concours de la Ville de Chartres et de Chartres International trois jours d'animations autour de la culture ivoirienne chaque

année. Un week-end durant lequel le tourisme est promu, des concerts et expositions sont organisées, ainsi que des ventes d'objets artisanaux, en présence de membres du gouvernement ivoirien et de l'ambassade de la Côte d'Ivoire en France. Les prêtres

de la basilique de Yamoussoukro viennent également célébrer une messe en la Cathédrale Notre-Dame. Madame Traboulsi a reçu à Abidjan de la part de l'État ivoirien le prix « *d'excellence de l'intégration des communautés africaines* ».

Agenda

Expositions, spectacles,
concerts, conférences,
lectures, ateliers, films...
rythment ce mois de février.
À Chartres, prenez le pari de
vacances d'hiver réussies,
riches de découvertes
et d'émotions !



CULTURE

Sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val : les nouvelles découvertes

Conférence
Vendredi 3 février de 17 h 30 à 19 h
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Débrayage de Rémi De Vos

Théâtre
Vendredi 3 février
et samedi 4 février à 20 h 30
Théâtre de Poche
Tél. : 02 37 33 02 10
http://www.tep28.com

Rendez-vous du patrimoine : Napoléon III

Présentation des collections samedi 4 février à 16 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Pompes funèbres Bénot

Comédie
Samedi 4 février à 20 h 30
et dimanche 5 à 17 h
Salle Doussineau
Tél. : 02 37 23 41 42

Peppa Pig: le grand splash

Spectacle
Samedi 4 février à 16 h
Théâtre de Chartres
Tél. : 02 37 23 42 79
http://www.theatredechartres.fr

L'avez-vous lu ?

Découvertes littéraires
Samedi 4 février de 11 h à 12 h
Bibliothèque Louis Aragon
Tél. : 02 37 88 45 20
https://mediatheque.chartres.fr

Science show : Illusion(s)

Spectacle
Samedi 4 février à 15 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Les tracteurs vus de l'intérieur

Visite commentée
Dimanche 5 février de 15 h à 16 h 30
Musée du Compa
Tél. : 02 37 84 15 00
http://www.lecompa.fr

Les coups de cœur du médiateur

Visite commentée
Dimanches 5, 12, 19
et 26 février à 15 h, 16 h et 17 h
Musée du Compa
Tél. : 02 37 84 15 00
http://www.lecompa.fr

Gourmandise(s)

Spectacle de danse
Mardi 7 février à 10 h et 14 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. : 02 37 23 42 79
http://www.theatredechartres.fr

Ciné-Clap : Elle et Lui

Cinéma
Mardi 7 février à 20 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
par l'association Ciné-Clap
Tél. : 02 37 28 28 87
http://www.cine-clap.com

Nawell Madini : c'est moi la plus belge !

Spectacle comique
Samedi 11 février à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. : 02 37 23 42 79
http://www.theatredechartres.fr

La voie du thé japonais : une tradition vivante entre raffinement et simplicité

Conférence
Samedi 11 février à 14 h 30
Office de Tourisme
Tél. : 02 37 18 26 26
http://www.chartres-tourisme.com

Au cœur de la forêt

Spectacle jeune public
Mercredi 15 février à 10 h 30 et 15 h 30
Salle Doussineau
Tél. : 02 37 23 41 42

Ciné-culte : Fargo

Cinéma
Jeudi 16 février à 20 h 30
Cinéma Les Enfants du Paradis
Association Ciné-Clap
Tél. : 02 37 28 28 87
http://www.cine-clap.com

Les Glandeurs nature

Théâtre
Du 2 au 18 février
Théâtre Portail Sud
Tél. : 02 37 36 33 06
http://www.theatreportailsud.com

L'Almanach en 12 dates : les paysages ruraux

Visite commentée
Dimanche 19 février à 15 h
Musée du Compa
Tél. : 02 37 84 15 00
http://www.lecompa.fr

Lila et les pirates

Spectacle jeune public
Mercredi 22 février à 15 h 30
Salle Doussineau
Tél. : 02 37 23 41 42

Chartres à l'époque de Henri IV

Découverte accompagnée
Samedi 25 février à 14 h 30
Office de Tourisme
Tél. : 02 37 18 26 26
http://www.chartres-tourisme.com

Les histoires du vent !

Théâtre
Jeudi 23 et vendredi 24 à 10 h 30
et 14 h 30 et samedi 25 à 14 h 30
Théâtre Portail Sud
Tél. : 02 37 36 33 06
http://www.theatreportailsud.com

La guerre des sexes aura-t-elle lieu ?

Théâtre
Du 23 février au 18 mars du jeudi au samedi à 21 h et le 4 et 18 mars à 17 h et 21 h
Théâtre portail Sud
Tél. : 02 37 36 33 06
http://www.theatreportailsud.com

Madame Bovary de Gustave Flaubert

Théâtre
Jeudi 2 mars à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. : 02 37 23 42 79
http://www.theatredechartres.fr

Kaf croisé

Concert
Samedi 4 mars à 20 h 30
Conservatoire de Chartres
à la salle Doussineau
Tél. : 02 36 67 30 70

ANIMATIONS

Macaron foie gras et fruits de la passion

Atelier gourmand
Samedi 4 février à 14 h 30
Office de Tourisme de Chartres
Tél. : 02 37 18 26 26
http://www.chartres-tourisme.com

Amusez-vous au musée : Le carnaval des animaux

Visite animée
Samedi 4 février de 14 h 30 à 17 h 30
Musée du Compa
Tél. : 02 37 84 15 00
http://www.lecompa.fr

Les bébés au musée : Le TractoRigolo

Ateliers de 15 mois à 3 ans, 8 enfants maximum
Mercredi 8 février de 10 h à 10 h 30
et de 16 h 30 à 17 h-
Musée du Compa
Inscriptions (dans le mois précédent l'atelier) : 02 37 84 15 08
Tél. : 02 37 84 15 00
http://www.lecompa.fr



Ronde des histoires

Lecture à partir de 3 ans
Samedi 11 février à 11 h

Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

Ateliers pédagogiques du Centre International du Vitrail

Sur deux journées pour les enfants de 10 à 14 ans – Les 13 et 14 février/16 et 17 février/20 et 21 février – 23 et 24 février

École du Vitrail et du Patrimoine
Tél. : 0237 21 65 72
<http://www.centre-vitrail.org/>

Contes et merveilles

Lecture à partir de 7 ans
Jeudi 16 février à 15 h 30

Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 02 37 23 42 00

Ateliers archéologiques pour les juniors

Du 13 février au 17 février pour les enfants de 8 à 11 ans

Direction de l'archéologie
Tél. : 0237 23 41 75
ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr

Raconte-moi l'histoire de Chartres

Découverte accompagnée jeune public
Samedi 18 février à 14 h 30

Office de Tourisme
Tél. : 0237 18 26 26
<http://www.chartres-tourisme.com>

Initiation à l'aromathérapie

Atelier cosmétique, réalisation d'un baume
Samedi 18 février à 14 h 30

Office de Tourisme
Tél. : 0237 18 26 26
<http://www.chartres-tourisme.com>

Douce rêveries

Animation enfants à partir de 4 ans
Jeudi 23 février à 15 h 30

Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 0237 23 42 00
<https://mediatheque.chartres.fr>

Molière x3

Spectacle jeune public dès 6 ans
Mardi 28 février à 10 h et 14 h 30

Théâtre de Chartres
Tél. : 0237 23 42 79
<http://www.theatredechartres.fr>

Méli-mélo d'histoires

Lecture pour enfants à partir de 3 ans
Mercredi 1er mars de 16 h 30 à 16 h 45

Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 0237 23 42 00
<https://mediatheque.chartres.fr>

Cherche jeune fille pour baby-sitting

Théâtre
Le 3 et 4 mars à 20 h 30

Théâtre de Poche
Tél. : 0237 33 02 10
<http://www.tep28.com>

EXPOSITIONS

Le cerveau dans tous ses éclats

Exposition
Jusqu'au 3 mars

Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 0237 23 42 00
<https://mediatheque.chartres.fr>

Trésors de la langue française

Exposition
Jusqu'au 30 septembre

Médiathèque l'Apostrophe
Tél. : 0237 23 42 00
<https://mediatheque.chartres.fr>

Gouaches découpées dans l'esprit d'Henri Matisse

Exposition
Du 4 au 14 février, du lundi au samedi de 10 h à 18 h et dimanche de 10 h à 17 h

Office de Tourisme
Association des Amis des Jumelages de Chartres - Tél. : 0237 21 76 77
<http://www.jumelages-chartres.fr>

Chemin des Arts : Artway Du verre à la lumière

Exposition
Jusqu' au 19 février, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi et dimanche de 14 h à 19 h

Prieuré Saint-Vincent
Direction des Affaires Culturelles, Ville de Chartres - Tél. : 0237 23 41 43

Chemin des Arts : Suzanne Rippe Passages

Exposition des mosaïques
Jusqu' au 19 mars, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h

Chapelle Saint-Éman
Direction des affaires culturelles, Ville de Chartres – Tél. : 0237 23 41 43

Pleine face

Photographies de Jean-Luc Fiévet
Jusqu'au 26 mars

Musée du Compa
Tél. : 0237 84 15 00 – www.lecompa.fr

SPORT

UBCM vs Caen

Basket NM1
Vendredi 3 février à 20 h 30

Halle Jean Cochet
Tél. : 0237 35 33 25
<http://www.ubcmbasket.com>

FC Chartres vs FC Nantes 2

Football CFA
Samedi 4 février à 18 h

Stade Jacques Couvret
Tél. : 0237 34 21 19
<http://www.fc-chartres.com/>

Chartres vs Istres

Handball
Vendredi 10 février à 20 h

Halle Jean Cochet
Tél. : 0237 31 20 70
<http://www.cmhb28.com>

Chartres vs Arras

Basket ligue féminine 2
Samedi 11 février à 20 h

Halle Jean Cochet
<http://www.abchartres.fr/>

Chartres vs Saint Vallier

Basket NM1
Vendredi 17 février à 20 h 30

Halle Jean Cochet
Tél. : 0237 35 33 25
<http://www.ubcmbasket.com>

FC Chartres vs Saint-Malo

Football CFA
Samedi 18 février à 18 h

Stade Jacques Couvret
Tél. : 0237 34 21 19
<http://www.fc-chartres.com/>

Chartres vs S.I Graffenstaden

Basket ligue féminine 2
Samedi 18 février à 20 h

Halle Jean Cochet
<http://www.abchartres.fr/>

Chartres vs Valence

Handball
Vendredi 3 mars à 20 h

Halle Jean Cochet
Tél. : 0237 31 20 70
contact@cmhb28.com
<http://www.cmhb28.com>

Actions pédagogiques en milieu scolaire

À l'école, un florilège d'animations culturelles pour nos juniors!

De septembre à juin, les différentes structures culturelles de la Ville – bibliothèques, muséum, direction de l'Archéologie, conservatoire – proposent de nombreuses animations clé en main ou collaborent à des projets éducatifs à la carte en direction des écoles chartraines. Pour l'année scolaire 2015-2016, plus de 12 000 élèves ont participé à un atelier pédagogique, sans compter les interventions durant les temps d'accueil périscolaires (TAP) les vendredis après-midi.



Spectacle *Brooms, tribute to Stomp* - mai 2016.

Le succès de ces propositions culturelles auprès des professeurs des écoles s'explique d'une part par leur complémentarité avec leur enseignement et l'apport d'une expertise dans des domaines précis tels que la littérature, l'archéologie, la faune, la musique et les instruments... mais aussi par l'échange constructif avec les animateurs du patrimoine, bibliothécaires et professeurs de musique qui s'investissent dans ces activités originales.

S'il est difficile parfois pour les parents de discuter de la journée d'école avec leurs enfants, soit parce qu'ils n'en ont pas envie soit qu'ils sont simplement fatigués et oublient... une sortie à la médiathèque ou un atelier de création de fresque à la romaine, calés dans l'emploi du temps, délient souvent les langues! Si vous ne connaissez pas encore cette offre

culturelle à destination des élèves de maternelle et de primaire, voici un aperçu...

Des mots et des images

La médiathèque l'Apostrophe et la bibliothèque Louis-Aragon proposent au sein des espaces Jeunesse, Cinéma, Patrimoine ou Multimédia plus de quarante activités différentes, une quinzaine par niveau de cycle scolaire. Découverte des divers genres littéraires (contes, romans, bande-dessinée...), cinématographiques (burlesque, aventure, comédie musicale...) ou musicaux (classique, jazz, rock...) et initiation à internet prennent la forme d'activités différentes qui mobilisent l'écoute, l'observation, la manipulation et la réflexion des enfants. Une dizaine de bibliothécaires accueillent 4 300 élèves par an. Clin d'œil à l'instal-

lation de ruches sur la terrasse de l'Apostrophe, les professeurs de CM1-CM2, désireux de faire découvrir la vie des abeilles, peuvent bénéficier de visites exceptionnelles.

La nature en ville

Pour découvrir la nature, ses plantes, ses animaux et ses hommes, rien ne vaut une balade ou un voyage d'observation. Pour ouvrir l'œil et le bon, mieux vaut être guidé par un expert. Animateur du patrimoine naturel, François Colin est bien connu des enseignants pour ses parcours thématiques pédestres en ville et en forêt ou encore ses diaporamas quand le climat ou la distance ne le permettent pas. En effet, François Colin partage volontiers les images magnifiques qu'il rapporte de ses voyages naturalistes aux quatre coins du monde.

Mais la connaissance de la faune locale, et plus précisément des vertébrés, et celle de la préhistoire restent sa spécialité. Dès la maternelle, en classe ou pendant les TAP, il présente les richesses de notre patrimoine naturel à nos jeunes citadins, plus de 6 500 pour l'année scolaire 2015-2016.

Tout pour la musique

L'orchestre à l'école, les découvertes musicales, les créations telles que les spectacles *Brooms, tribute to Stomp* ou *Jean-Sébastien Bach* font partie des propositions pérennes ou inédites des professeurs du conservatoire aux écoles de la ville. L'année dernière, plus de 660 enfants ont découvert les instruments de l'orchestre et les divers genres musicaux,

essayé un instrument ou encore participé à un spectacle. Depuis cinq ans par exemple, l'orchestre à l'école vient sensibiliser les CM2 de l'école Jacques-Prévert et maintenant les CE1 d'Henri-Matisse, et les élèves de plusieurs grandes sections de maternelle bénéficient des découvertes musicales. Depuis 2011, en plus de ces dispositifs, s'ajoutent les classes à horaires aménagés pour un enseignement élargi en musique, chant et danse (voir p 48) qui encadrent des dizaines d'élèves désireux d'y participer.

Des actions spécifiques vers les enfants autistes sont aussi programmées.

Notre histoire autrement

Grâce aux interventions des animateurs du patrimoine de la direction de l'Archéologie, 2 000 jeunes élèves ont découvert durant l'année scolaire précédente l'histoire de nos ancêtres et de la ville autrement. Avec l'apport des découvertes et données archéologiques locales, et des ateliers aux manipulations variées ou créatives, Françoise Jamais, Claude Rocher, assistés d'Albina Entwistle, rendent la Préhistoire, l'Antiquité et le Moyen-Âge encore plus vivants. Les ateliers en classe à partir de la grande section de la maternelle, ou encore les visites des vestiges du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (en juin et septembre) à partir du CE2 éveillent la curiosité et sont l'occasion de découvrir les différents métiers de l'archéologie. En plus des animations en classe, des activités sont proposées chaque vendredi dans le cadre des TAP.

Pour découvrir l'ensemble des activités scolaires de la maternelle jusqu'au lycée, sur internet et réserver une activité, consulter le site chartres.fr (rubrique Éducation-Animations pédagogiques) et archeologie.fr (rubrique Animations scolaires)

Notez aussi que des activités culturelles sont proposées pendant les vacances et présentées dans les pages 24 à 29 de ce magazine.

Archéologie en herbe

Depuis la création du service d'Archéologie en 2003, Françoise Jamais, animatrice du patrimoine, intervient dans les écoles maternelles et primaires. A travers différents ateliers, elle explique le métier d'archéologue, les différentes périodes historiques, des savoir-faire techniques et le patrimoine local. Ce qui la motive depuis 14 ans, c'est la transmission du savoir et des connaissances : rendre accessible des notions qui semblent compliquées ou étranges aux plus jeunes mais aussi partager notre patrimoine et savoir l'apprécier. Rien de plus magique ou émouvant que d'imaginer la succession sur notre territoire d'ancêtres dont les



Françoise Jamais, Direction de l'Archéologie

modes de vies ont tant évolués au fil des siècles. La richesse de son métier tient aussi aux échanges avec les enfants et leur questionnement. Entre chaque atelier, elle essaie toujours d'enrichir ou revoir le contenu afin de ne pas lasser ces jeunes publics exigeants et répondre au mieux à leurs interrogations!

De la gamme au concert

Professeur de percussions au sein du conservatoire depuis 2012, Milena Duflo, comme d'autres collègues, s'investit dans des animations ou projets musicaux dans les écoles. Avec deux professeurs d'instrument et un professeur de formation musicale, elle participe à l'orchestre à l'école. Deux heures pas semaine, les CE1 de l'école Henri-Matisse apprennent à jouer d'un instrument mis à disposition par le conservatoire et préparent un concert. La découverte de l'instrument et la pratique collective sont au cœur de cette formation, proposée aux élèves des quartiers excentrés, qui en n'ont pas forcément la chance. Milena Duflo relève parmi les vertus de la pratique musicale : la notion et la cohésion de groupe ainsi que la confiance en soi. L'an passé, avec Nathalie Tissot, elle a relevé le



Milena Duflo, Conservatoire de musique et de danse

défi de créer un projet participatif *Brooms, tribute to Stomp*, associant 10 classes de primaires, 215 écoliers et 53 élèves du conservatoire. Grâce à une formation préalable des professeurs, et une forte implication des élèves, deux concerts ambitieux ont résonné place Billard en mai dernier.

A la médiathèque

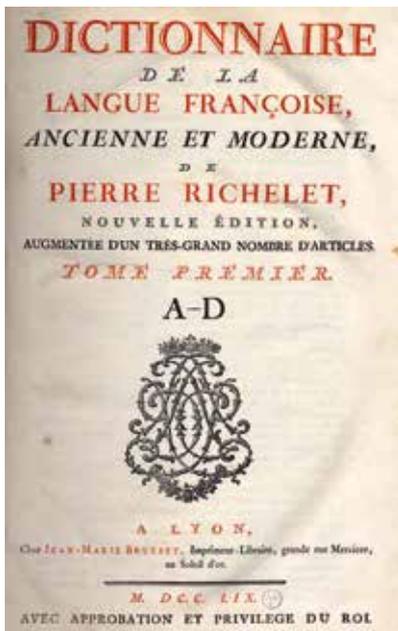
De nouvelles acquisitions patrimoniales en 2016

A l'occasion de ventes exceptionnelles ou de repérages dans les catalogues de libraires spécialisés, la médiathèque enrichit régulièrement ses collections patrimoniales existantes. Il peut s'agir de livres anciens mais aussi de documents iconographiques : cartes postales, plans, gravures, photographies... C'est l'histoire locale, Chartres et sa région, qui prévaut pour ces acquisitions mais aussi certaines thématiques, valorisées à l'occasion des *Rendez-vous du Patrimoine* ou d'expositions temporaires.

8 planches d'imagerie chartraine chez Garnier Allabre, vers 1820.

De 1805 à 1828, l'imagier dont la boutique se trouvait place des Halles à l'angle de la rue de la Mairie, produisait de renommées gravures sur bois, naïves, d'inspiration gothique. Vendues à la feuille et à petit prix, souvent par colportage, ces images décoraient et protégeaient du mauvais sort les commerces et les maisons. Ces feuilles éphémères, rares et recherchées, témoignent d'un art qui accompagnait la vie de nos ancêtres.

Dictionnaire de la langue française par Richelet, 1759 (3 tomes)



« Un homme seul ne sauroit tout voir. Un Dictionnaire est l'Ouvrage de tout le Monde » annonce Pierre Richelet (1626-1698) dans sa préface. La particularité essentielle de cet ouvrage est le recours à la citation d'auteur pour illustrer les définitions.

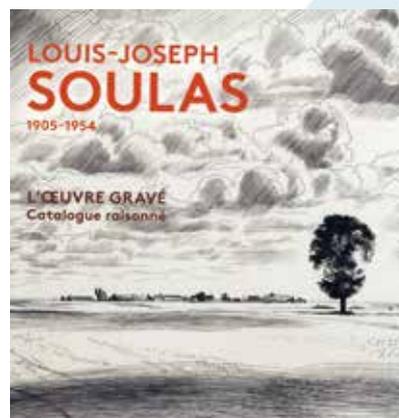
Ces volumes sont présentés à l'occasion de l'exposition « *Trésors de la langue française, dictionnaires en hautes définitions* » proposée dans les vitrines de l'espace patrimoine jusqu'au 31 septembre.

Fables de Jean de la Fontaine illustrées par Grandville. Ed. Furne, 1842 (2 tomes)



Un des chefs-d'œuvre de Grandville (1803-1847). Ses illustrations des Fables dérangent : il habille les animaux, leur fait prendre des postures humaines. Grandville reprend des formes de l'iconographie médiévale et maniériste ; son inspiration baroque dans le choix et la manière de traiter les sujets marquent les esprits.

Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Louis-Joseph Soulas (1905-1954), éditions Lelivredart, 2016



Cet ouvrage reproduit et identifie l'ensemble des estampes, bois en noir et couleurs, burins, eaux-fortes gravées par l'artiste. Louis-Joseph Soulas, 1905-1954, fut un peintre-graveur français de notoriété internationale, diplômé de l'école Estienne. Sa Beauce natale était sa principale source d'inspiration.

Plusieurs lettres autographes de personnages chartains ont également été acquises en 2016.

→ Vous pouvez retrouver sur le portail des bibliothèques de Chartres toutes les informations sur ces documents, mais aussi le programme des animations <https://mediatheque.chartres.fr>

Clin d'oeil

Au cinquième étage de l'Apostrophe, en écho à l'exposition présentée l'été 2016 dans le cadre du Chemin des Arts, redécouvrez les œuvres du sculpteur Jacky Coville dans le catalogue dédié. Vous pourrez aussi contempler ses estampes rehaussées de gouache.



Sanctuaire gallo-romain
de Saint-Martin-au-Val

À la une du journal Archéo 24

Entre 2006 et 2011, les fouilles archéologiques dans le quartier Saint-Brice ont exploré un vaste sanctuaire antique dans lequel se déroulaient de grandes célébrations liturgiques. Depuis 2013, la recherche se poursuit à l'est de ce grand édifice. Voici un résumé des dernières découvertes qui sont présentées en détail dans *Archéo* n° 24.



Portion dégagée de la fontaine monumentale avec le bassin en marbre (en bas, à droite). En arrière-plan, mur oriental en silex de l'édifice de culte secondaire.

Un édifice de culte secondaire

À l'est de la voie qui borde le grand sanctuaire, un édifice cultuel de plan carré prolonge le complexe religieux en direction de la vallée de l'Eure. Il est construit vers 70 après J.-C. Sa façade est ponctuée de huit colonnes. On accède à l'intérieur de l'édifice, depuis le sud et le nord, par une galerie. Dans la pièce centrale, au sol pavé de dalles calcaire et aux murs richement décorés de marbre, un petit podium accueille les statues des divinités à honorer. Peut-être s'agissait-il de Diane et Apollon, dont deux représentations fragmentaires ont été découvertes dans les décombres provenant de la démolition de l'édifice, détruit au début du III^e siècle.

Fragment d'une sculpture représentant un nourrisson joufflu (putto) découvert dans les décombres provenant de la démolition de la fontaine monumentale.



Une fontaine monumentale ?

En contrebas de ce bâtiment, une construction est actuellement en cours de fouille. Ses dimensions restent indéterminées. Seul son mur ouest a été relevé sur 12 m de long. Conservé sur 1 m de hauteur, il est ponctué de pilastres maçonnés. Le sol était dallé de calcaire et les murs décorés de placages et de moulures en marbre. Un bassin richement orné se trouve à quelques mètres à l'est de l'édifice. Bien que partiellement dégagés, ces vestiges ressemblent à ceux d'une fontaine monumentale ou nymphée. Les constructions liées à l'eau sont courantes dans les sanctuaires car les fidèles ont l'obligation de se purifier. La date de construction de cette fontaine est à préciser mais son abandon est effectif dans le courant du III^e siècle.



Pour en savoir plus
sur ces dernières
découvertes:

Archéo 24

Le journal *Archéo* n° 24 est consacré au sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val. À consulter à l'Apostrophe, à emporter aux accueils des bibliothèques, du guichet unique et de l'office de tourisme de la ville, ou encore à télécharger sur archeologie.chartres.fr

A l'Apostrophe

Conférence animée par Bruno Bazin et Apolline Louis, archéologues. À l'auditorium vendredi 3 février à 17 h 30. Gratuit

Sur Radio Grand Ciel

Une nouvelle émission à écouter mardi 14/02 (10 h 30), dimanche 19/02 (17 h 30) ou mercredi 22/02 (11 h) Possibilité de réécoute sur le site internet radiograndciel.fr

Pour les juniors

Ateliers vacances

Pour les 8 : 11 ans du 13 au 17 février Sur inscription au 02 37 23 41 75 ou ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr Détails en page 29 du magazine.

Conservatoire de musique et de danse

Futures étoiles!

Devenir danseur ou ballerine est un rêve d'enfant que certains concrétisent grâce aux classes à horaires aménagés en danse (CHAD). Mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et les conservatoires, ce dispositif national offre un enseignement de haut niveau en danse en primaire et collège.



Spectacle Cendrillon - juin 2016

© Marc LECHVIER

en plus à un atelier chorégraphique. Quatre professeurs de danse et trois professeurs de musique accompagnent les enfants. C'est une chance de pouvoir travailler notamment la danse en journée, et non après une journée d'école, car l'esprit et le corps sont plus disponibles, la capacité d'attention est plus élevée et le plaisir décuplé.

Du rêve à la réalité

En effet, tous les deux ans, ces futures étoiles participent à un spectacle à thème inédit avec décors, costumes, mise en scène et chorégraphies créés spécifiquement. Souvenez-vous du ballet *Cendrillons* présenté au théâtre de Chartres en juin 2016. Les autres années se concluent par une présentation chorégraphique plus technique par classes. Outre les cours, les élèves découvrent des spectacles, 4 à 6 fois par an. L'ouverture vers d'autres pratiques artistiques, le travail en groupe, la magie des spectacles sur scène participent au succès de ces classes dont les élèves, qui se retrouvent à chaque rentrée, progressent et évoluent ensemble.

Comment s'inscrire?

Les dossiers d'inscription sont à retirer en février auprès des directeurs d'établissements, et à retourner complétés au plus tôt, pour étude et sélection par le ministère en concertation avec les professeurs de danse. Cette commission d'admission se tient en juin pour déterminer les plus motivés. L'entrée peut se faire directement au collège, un test d'entrée est alors nécessaire pour évaluer les capacités techniques et les motivations de l'élève. Après la 3^e, les élèves continuent ensuite leur cursus en 3^e cycle traditionnel au conservatoire afin d'obtenir leur certificat d'études cho-

Depuis 2011, le conservatoire de la Ville pour l'enseignement artistique et l'école primaire Jules-Ferry et le collège Hélène-Boucher pour les matières générales, proposent des classes à horaires aménagés pour permettre aux enfants qui le désirent de bénéficier d'un aménagement du temps scolaire pour découvrir et pratiquer davantage la danse. Chaque année, ce partenariat peut concerner jusqu'à 25 élèves du CE2 au CM2 et 60 collégiens. Depuis leurs créations, ces

classes ont formé une centaine de jeunes filles et garçons.

Au studio

Les élèves se rendent au conservatoire deux à quatre fois par semaine pour suivre les différents ateliers. Ils suivent des cours de danses classique et contemporaine et d'une formation musicale spécifique pour les danseurs. L'amplitude horaire est bien sûr adaptée à chaque niveau. Les collégiens de 4^e et 3^e participent

régraphiques, d'autres choisissent en plus l'option danse au lycée Marceau pour bénéficier d'un enseignement complémentaire. Les élèves d'un bon niveau peuvent aussi se présenter dans les conservatoires régionaux ou nationaux. Par exemple, Chlothilde Massoué, élève de 3^e, a intégré le conservatoire régional d'Angers et Gabin Perier celui de Boulogne, à la rentrée 2016.

Classes à horaires aménagés danse ou musique: Où retirer les dossiers d'inscription?

CHAD, à partir du CE2

- Mme Monique Doussot, directrice.
École Jules-Ferry,
36 rue de Villaines,
Tél. 02 37 28 79 65
- Mme Annie Martineau, directrice.
Collège Hélène-Boucher,
23 boulevard Adolphe
Chasles, Tél. 02 37 36 03 20

CHAM Voix, à partir du CE1

- Mme Valérie Sevestre, directrice.
École Maurice-de-Vlaminck,
boulevard Chasles,
Tél. 02 37 28 42 07

CHAM Instrument, à partir du collège

- Mme Brigitte Parpallon, directrice.
Collège Jean-Moulin,
12 rue Sainte-Même,
Tél. 02 37 84 03 20

À venir



Marc Lacaille

KAF CROISÉ

Rencontre musicale entre Caraïbes et océan Indien

Samedi 4 mars - 20 h 30
Salle Doussineau

C'est une soirée placée sous les tropiques que Patrick Hoarau, professeur au conservatoire, invite à partager: zouk, salsa, séga et bien d'autres musiques festives seront servies, accompagnées de punch, samoussas et autre rougail... quel programme! Le musicien et ses complices de l'ensemble Kaf croisé ont spécialement invité pour l'occasion le chanteur et percussionniste Marco Lacaille, avec

lequel ils viendront enflammer la scène chartraine, pour un set musical coloré, cher à la culture créole, le tout enrobé de quelques spécialités réunionnaises proposées par le traiteur local Gout'a nous, associé à cette soirée qui assurément va faire monter la température ambiante...

Tarif plein : 10 € / Réduit : 6 €
Supplément créole : apéritif seul, 6 € / Apéritif + repas, 12 €



Patrick Hoarau

Salle



FORUM DE LA MADELEINE

DOUSSINEAU

Au cœur de la forêt, une création née à Chartres !

À la suite de sa résidence en septembre dernier, et de nombreuses répétitions depuis, la compagnie L'oreille à plumes transforme la scène de la salle Doussineau en une magnifique forêt, décor original d'un conte à voir et écouter pendant ces vacances d'hiver.



Après avoir réuni l'univers d'Edgar Allan Poe et la musique de Claude Debussy dans le spectacle *Ce qu'a vu le vent d'Ouest*, ou encore revisité le sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val sous forme d'une intrigue, la compagnie chartreuse L'Oreille à plumes se lance dans un nouveau projet théâtral ambitieux. Il débute par une vieille histoire, un conte slave qui se déroule lors d'un hiver terrible, tout près d'une grande forêt, où Ninotchka, une jeune fille persécutée par sa marâtre et sa sœur Ania, est sauvée grâce aux douze mois de l'année qui vivent dans une clairière au cœur de cet immense bois.

Une aventure écologique

Les mois prennent en amitié l'héroïne qui connaît et aime la nature; ils transforment la forêt à leur gré afin que l'enfant puisse cueillir des

fleurs et des fruits pour satisfaire les désirs de sa cruelle famille et ne pas être chassée du foyer. En un instant, la neige qui recouvre les arbres et le sol disparaît, laissant place à l'herbe, aux bourgeons, aux fleurs et aux fruits qui repoussent miraculeusement. Si les mois de l'année acceptent de la secourir à nouveau, tous ne sont pas ravis de devoir renverser le cycle des saisons pour le bon plaisir des humains... L'issue de cette aventure autant initiatique qu'écologique reste à découvrir pendant les deux représentations proposées.

Un conte à plusieurs voix

Pour raconter les changements de saisons, donner voix à cette petite fille, entendre le vent dans la forêt, Julien Girbig, compositeur et chanteur, Benoît Mars, réalisateur et créateur du décor en stop motion et Sonia Jacob, auteur et metteur en scène, dé-

cident de construire ensemble textes, chansons et dessins. Ils travaillent sur le canevas du conte en créant au fur et à mesure le décor animé et la musique. Les personnages s'affinent au fil de leurs chansons. Le texte, première base, se modifie au contact des deux autres pierres angulaires du projet. Ce nouveau spectacle jeune public musical (à partir de 4 ans) a reçu l'aide à la création ARCENA (du centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre) en 2016, gage d'une création originale.

Au cœur de la forêt

Mercredi 15 février

10h30 et 15h30

Tarifs: 6 et 10 €

Distribution

Maryvette Lair: Ninotchka

Cindy Bossan: Ania, Janvier et Février

Julien Girbig: L'Arbre, Mars, Juin et Septembre

Décor

Benoît Mars

Musique

Julien Girbig, compositeur, interprète

Simon Barzilay, piano

.....
Réservations: 02 37 23 41 44

Réservations en ligne: theatre-dechartres.fr, fnac.fr, francebillet.fr, carrefour.fr

.....
Pour en savoir plus

sur la compagnie:

www.oreilleaplumes.com
.....

Une œuvre à partager

Chaque mois, la Ville de Chartres vous fait découvrir un des objets de ses collections, à retrouver sur www.chartres.fr.

Collection du musée des Beaux-Arts Le hanap, dit verre de Charlemagne, de retour de New-York



Verre : Syrie, deuxième moitié du XII^e siècle-
Monture : France XIII^e-XIV^e siècle ;
verre émaillé et doré, pied en alliage cuivreux
H 24 ; dia 12 cm
Inv. 5144

La dénomination "Gobelet de Charlemagne" relève de la légende et d'un anachronisme notoire. Pendant des siècles, ce verre syrien émaillé fut considéré comme un cadeau de Charlemagne à l'abbaye de La Madeleine de Châteaudun. A la Révolution, suite à la confiscation des biens de l'Église, il arrive en 1789 à la bibliothèque de Chartres puis en 1834, intègre les collections du musée municipal tout juste créé. Ce verre fascinant et de renommée est souvent demandé pour être exposé dans de prestigieuses expositions internationales à l'instar de celle où il a figuré jusqu'en janvier 2017 au Metropolitan Museum de New York.

Pompes Funèbres Bemot, une belle mort vaut mieux qu'une mauvaise vie

Comédie funéraire

création de la compagnie Cavalcade

Samedi 4 février, 20h 30

dimanche 5 février, 15h 30

C'est dans une petite commune rurale que les pompes funèbres Bemot officient depuis 1902. Madame Christine Bemot, quatrième génération, forte de cette lignée d'excellence funéraire, tente corps et âme de maintenir à flot l'entreprise familiale avec l'aide de son fidèle salarié Jean Creulice. Mais l'arrivée d'une stagiaire et les funérailles inattendues d'une star de la chanson française vont profondément bouleverser le quotidien mortuaire de l'entreprise.

A travers cette comédie mordante au rythme effréné, les comédiens hauts en couleur nous plongent dans les coulisses des métiers du funéraire.

Mise en scène : Sylvia Bruyant

Avec : Brock, Sylvia Bruyant, Eva Dumont, Delry Guyon

Plus d'infos sur le spectacle sur www.compagnie-cavalcade.sitew.fr

Avec le soutien de la Ville de Chartres,
Roc'Eclerc et de www.funeraire-info.fr

Tarifs : 6 € et 10 €

Les vacances de Doussineau

Lila et les pirates, une aventure familiale en pleine mer !

Chanson jeune public

Mercredi 22 février, 15h 30

C'est l'histoire du capitaine Edward, chef des pirates et papa de Lila, qui a disparu.

Et s'il était parti à la recherche du trésor de l'archipel des Moluques ?

Lila prend son courage à deux mains et décide de partir en mer pour le retrouver. Pas si simple de partir comme ça sur un bateau. Il ne faut pas se perdre, il faut trouver à manger, on croise de drôles de personnages sur l'eau et en plus il faut affronter la tempête. Pour suivre Lila dans ses aventures, embarquez avec Nicolas Berton et son équipage pour un voyage rock chaloupé !

De Nicolas Berton (chant/guitare) avec Liz Cherhal (chant/clavier), Nicolas Bonnet (guitare/clavier), Morvan Prat (basse) et Lionel Bézier (batterie)

Tarifs : 6 € et 10 €



Actualité du Théâtre de Chartres

Peppa Pig Le grand splash

Spectacle musical

Samedi 4 février // 16 h // durée 1 h

À partir de 2 ans

Tarif A spécial de 26 à 39 € // enfant de moins de 12 ans : 16 €

Présenté par Décibels Productions. En accord avec Fierylight UK et Entertainment One. © Dan Tsantilis.

Peppa Pig, l'héroïne préférée des tout-petits, traverse la Manche pour son tout premier spectacle en France. Après un énorme succès en Angleterre, en Australie et aux États-Unis, ce spectacle original, mené par sept artistes complets, met en scène Peppa, Georges et tous leurs amis dans une aventure chantée et dansée. Ponctuée de nombreux rebondissements, cette journée s'annonce splash-ment amusante !

Gourmandise(s)

Compagnie Joakim Lorca

Danse

Mardi 7 février // 10 h et 14 h 30 // durée 50 minutes

Dès 6 ans / CP – CM²

Tarifs de 5 à 16 €

Chorégraphe et interprète : Joakim Lorca. Interprète : Chloé Favriau. Musique : Benoît Pimont. Création et régie lumière : Guillaume Olméta. Soutiens : Ville de Dreux ; L'Atelier à spectacle, scène conventionnée du pays de Dreux. © DR.

Ce spectacle est une invitation à tous les gourmands ! Qui ne s'est jamais senti un peu coupable d'avoir mangé un bon gros gâteau ?

Premier volet d'un projet chorégra-

phique sur les sept péchés capitaux, cette pièce évoque de façon burlesque l'idée de culpabilité véhiculée par la gourmandise. La mise en scène sobre et intimiste dévoile un duo pantagruélique évoluant au milieu d'éléments de dinette et d'aliments en plastique.

Un véritable festin chorégraphique, humoristique et joyeux pour les yeux des petits, et des grands aussi !

C'est moi la plus belge !

Nawell Madani

Seule en scène

Samedi 11 février // 20 h 30 // 1 h 10

Tarif B de 8 à 27 €

Mise en scène : Ali Bougheraba. Présenté par Gilbert Coullier Productions, en accord avec Black Barbie Productions et David Marouani Productions. © André D.

En seulement trois ans, Nawell Madani ancienne danseuse professionnelle, se fait connaître grâce au Jamel Comedy Club, où elle s'impose avec un style très personnel, le « *sketch-up* » ! Également connue pour ses petites pastilles humoristiques sur Instagram, les Instawell totalisant plus de vingt millions de vues, elle connaît depuis un succès fulgurant.

Dans un mélange de sketches, de stand-up à l'américaine, de chorégraphies, le tout porté par une histoire (son histoire en grande partie), pleine d'émotions et de rires. Les adjectifs ne manquent pas pour la qualifier : féministe, drôle, observatrice, séduisante, énergique, effrontée, perfectionniste... Une véritable tornade qui ne finit pas de surprendre et de faire parler d'elle !

Molière x3

Marionnettes

Compagnie Émilie Valantin

Mardi 28 février // 10 h et 14 h 30 // Durée 50 minutes

Dès 6 ans // CP – CM²

Tarifs de 5 à 16 €

Direction artistique, mise en marionnettes : Émilie Valantin. Jeu : Alexandra Ré ou Émilie Valantin, Pierre Saphores, Jean Sclavis. Éclairages et ambiances sonores : Gilles Richard. Marionnettes : Émilie Valantin assistée de François Morinière. Soutiens : DRAC et Région Rhône-Alpes Auvergne, Conseil Départemental de L'Ardèche, Conseil Départemental de la Drôme, ADAMI, Communauté de Communes Rhône-Helvie, Le Teil.

Venez retrouver Molière, ou le découvrir enfin, dans cette adaptation de trois textes pour trois comédiens et trois types de marionnettes (à gaine, à fils et marottes), sur fond d'injustices et de torts redressés.

Molière joué par des marionnettes, une évidence à savourer

Renseignements et réservations :

02 37 23 42 79 // billetterie@

theatredechartres.fr // www.

theatredechartres.fr

Du mardi au vendredi 13 h 30-

18 h 30 / samedi 10 h-13 h

Théâtre de Poche

Théâtre

La compagnie de l'Astrolabe est une compagnie montpelliéraine qui sera en résidence du samedi 28 janvier au samedi 4 février 2017. Représentations les vendredi 3 et samedi 4 février 2017 à 20 h 30 et dimanche 5 février à 17 h



Débrayage

de Rémi De Vos
Mise en scène: Nicolas Pichot
Avec Marc Pastor, Evelyne Torroglosa/Musique: Tony Bruneau/Lumières: Natacha Räber

Débrayage traite de l'exclusion du monde du travail et de ses conséquences, et de la perte des valeurs d'humanité dans une société normalisée par des codes et un langage qui sont ceux de la rentabilité économique.

Tarifs: 15 € et 10 € - chèquiers CLARC acceptés
- réservations par mail (theatre-en-pieces@wanadoo.fr) ou par téléphone au 02 37 33 02 10



Cherche jeune fille pour baby sitting

d'Eva Kavian par la compagnie du Chat-Pitre
Mis en scène par Franck Jublot avec Claire Assali
A partir de 10 ans
Vendredi 3 et samedi 4 mars 2017 à 20 h 30

À la boulangerie, Camille déchire délicatement l'un des petits papiers découpés au ciseau en bas de l'affichette. Cette annonce-là, elle est pour elle, rien que pour elle. Camille appelle. Du haut de ses 145 centimètres et avec l'innocence insolente de ses 14 ans, Camille appelle. Camille rencontre Mouche. Surprise! Mouche n'est pas une maman, mais une grand-mère. Elle voudrait que Camille s'occupe avec elle de ses petits enfants. Mouche a un cancer. Il ne lui reste que peu de temps à vivre. L'adolescente va assister la vieille dame afin qu'elle puisse mettre de l'ordre dans ses affaires et rétablir la communication avec les siens avant de partir. Au fur et à mesure des rendez-vous, Camille va vite grandir et écrire les pages décisives de sa nouvelle vie.

Tarifs: 15 € et 10 € - chèquiers CLARC acceptés
- réservations par mail (theatre-en-pieces@wanadoo.fr) ou par téléphone au 02 37 33 02 10

Théâtre Portail sud



Les Glandeurs nature

de et avec Mohamed Bounouara et Franck Migeon

Débordants d'énergie, Néné et Bichoko vous feront mourir de rire! Les Glandeurs nature re-

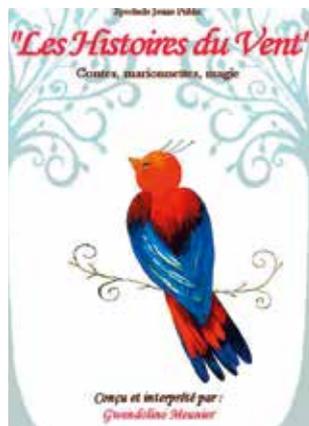
viennent en duo et avec un nouveau spectacle réjouissant: Il leur est arrivé le pire... Ils ont trouvé du travail!

Néné pense avoir tout réussi dans la vie... à part l'école, le boulot et les femmes! Bichoko se demande s'il ne fait rien tout de suite ou s'il attend encore un peu...

Les Glandeurs Nature, c'est l'histoire d'une amitié sincère entre un vrai débile et un sérieux abruti, qui déploient des trésors d'énergie pour parvenir... à rien!

Du 2 au 18 février

Jeudi, vendredi, samedi à 21 h, séance supplémentaire le samedi à 17 h Entrée: 15 €/ 11 €



Histoire du vent

Contes, marionnettes, magie, conçu et interprété par Gwendoline Meunier

La légende dit que le vent serait né de l'amour d'un oiseau pour une fleur. Qu'est-ce que le vent? Comment

est-il né? Il joue tout autour de nous et parcourt le monde. Si nous savons l'écouter, il nous murmure des histoires merveilleuses. Le vent nous livre ses secrets, la nature, les saisons, ses légendes.

Découvrez une prestation rythmée, interactive, où se mêlent contes, marionnettes, chansons, magie, projection d'images et bulles de savon. Un spectacle merveilleux qui plaît à tous âges et offre un support poétique pour sensibiliser à la nature.

Du 23 au 25 février, séances à 10 h 30 et 14 h 30, séance supplémentaire le vendredi 3 mars à 10 h Entrée: 7 €/ 11 €

Théâtre Portail sud

Réservations: 02 37 36 33 06 - www.theatreportailsud.com

Le programme de Ciné-Clap



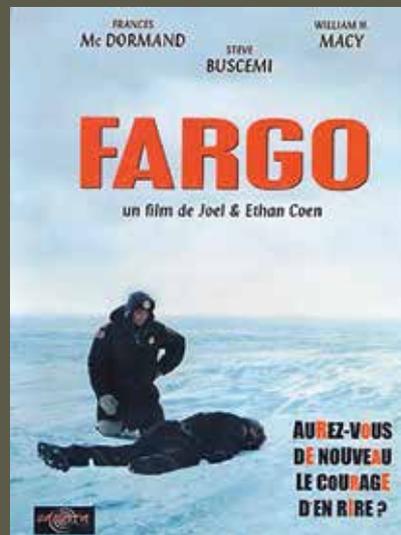
Mardi 7 février à 20h 30

à la médiathèque l'Apostrophe

ELLE ET LUI

de Leo McCarey (États-Unis, 1957, 1h55, vostf) avec Cary Grant, Deborah Kerr

Un play-boy d'origine italienne et une ravissante chanteuse de cabaret tombent éperdument amoureux au cours d'une traversée sur un paquebot. Mais il est fiancé et elle doit se marier à un riche Texan. Pour mettre à l'épreuve leur amour soudain, ils décident de se séparer et se donnent rendez-vous six mois plus tard au sommet de l'Empire State Building... La quintessence du mélo comme on n'en fait plus, avec le couple Cary Grant/Deborah Kerr au sommet de leur classe. Préparez vos mouchoirs !



Jeudi 16 février à 20h 30

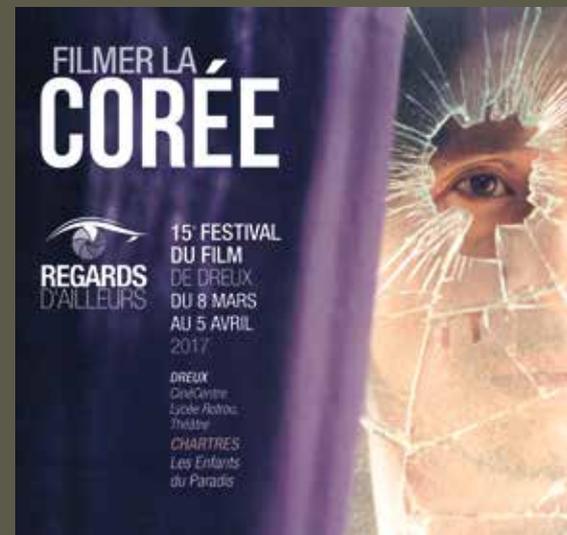
au cinéma Les Enfants du Paradis

FARGO

de Joel et Ethan Coen (États-Unis, 1996, 1h37, vostf)

Un vendeur de voitures d'occasion endetté fait enlever sa femme par deux petites frappes afin de toucher la rançon qui sera versée par son riche beau-père. Mais le plan ne va pas résister longtemps à l'épreuve des faits et au flair d'une policière enceinte...

Une réussite exceptionnelle qui leur vaudra un accueil critique triomphal couronné par le Prix de la mise en scène à Cannes en 1996 et les Oscars de la meilleure actrice (Frances McDormand) et du meilleur scénario original en 1997. À voir et à revoir
Séance ciné-clap; tarif réduit avec la carte ciné-clap



En mars au cinéma

Les Enfants du Paradis

Ciné-Clap s'associe au festival « REGARDS D'AILLEURS » de Dreux, qui propose cette année des films venus de Corée.

Programme détaillé dans le prochain numéro de Votre Ville.

→ **Ciné-Clap : 02 37 28 28 87**
www.cine-clap.com

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2016-2017, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis: ciné-culte, soirées-débat, courts métrages,...

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Rues de Chartres.

2. La rue des Changes, au cœur de la cité médiévale

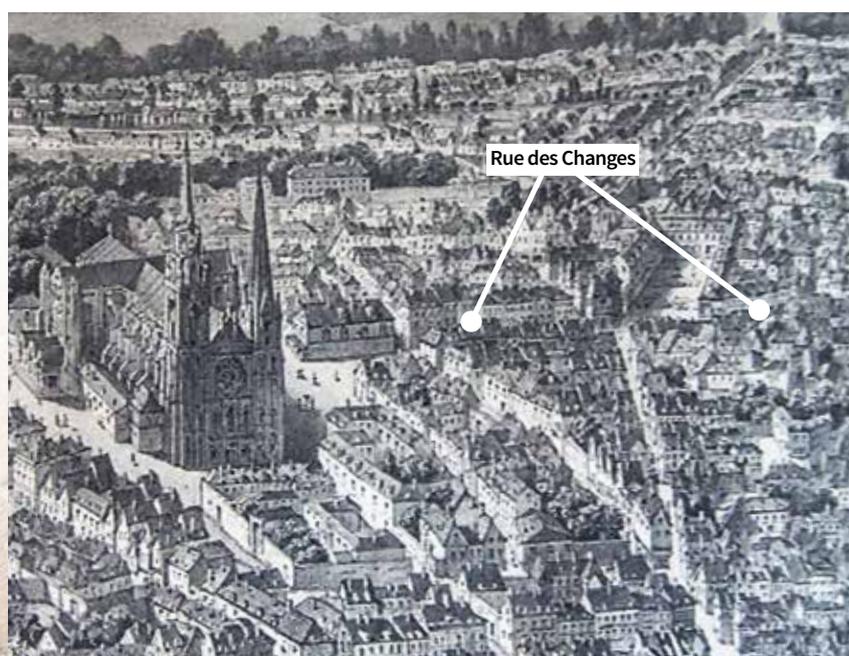


L'actuelle rue des Changes réunit les anciennes rues des Courvoisiers (ou Cordonnerie) et du Change.

Au centre d'un axe de circulation nord-sud, elle croise les rues du Soleil d'Or et de la Pie. Au sud, elle aboutit aux rue et porte Saint-Michel par la rue des Grenets; au nord, à la porte Châtelet par le Cloître de la cathédrale; à l'est, elle donne accès à l'Eure par la Porte Cendreuse, les rues Saint-Père et des Écuyers, le tertre de la Poissonnerie.

Rue principale de la cité jusqu'au XV^e S., elle fut son centre politique (civil et religieux) jusqu'en 1789, bien après la migration de sa vie économique au sud.

Elle traversait le « pavé du roi » (mité de biens ecclésiastiques) et menait





12 rue des Changes, départ place de la Poissonnerie et place Billard.

Anglé rue des Changes et rue au Lait, vestige de la porte des Changes.

Accès rue des Changes au cloître par la porte des Changes (ancien hôtel de Poste).



Brasserie Café des Arts et son équipe (ancienne pâtisserie Villette).

l'évêque et son serment de fidélité au comte, avant sa consécration par l'Église. De 1256 à 1469, depuis le Palais, des raids fondirent sur le Cloître (ceint de maisons canoniales et de portes closes la nuit) pour y rétablir la continuité territoriale (et fiscale), jusqu'à la victoire du clergé, moyennant une compensation financière au comte.

Enfin c'est par et pour le Chapitre que naquit en 1482 puis se développa rue des Changes l'imprimerie chartreuse.

maison canoniale devenue Hôtel de Poste puis restaurant. Du même côté, vers 1970, disparut l'immeuble du magasin « *Au Printemps* », puis « *Chartres élégant* ». En face, un antiquaire a remplacé le journal *Le Progrès* et un imprimeur ; une brasserie a succédé à la pâtisserie Villette (aïeul de Gérard Philipe). Au débouché de l'ancienne Porte des Changes sur le Cloître, des terrasses occupent l'emplacement de la salle Saint-Côme (XIII^e-XVIII^e) de l'Hôtel-Dieu, démolie en 1867. Jules Hetzel enfant y admirait depuis le logement maternel des dames en chaise à porteur et la mystérieuse élève d'une Pension bleue.

Juliette Clément, Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir

1 rue Jehan Pocquet-02 37 36 91 93-
www.sael28.fr-sael28@wanadoo.fr..
Sources: fonds SAEL. cl. AD 28, BMC, fonds SAEL, J. Clément

au « *pavé de l'évêque* » (des foires s'y tenaient). Par la rue du Poisson doux, ses tables de change et sa Halle au Pain où logea le premier Corps de Ville (1297-1377), elle donnait accès à la Tour le Roy ou Palais (donjon X^e S.), siège du bailliage. Dans sa chapelle, le comte reçut l'hommage de ses vassaux. Face à face paisible ou non, le Corps municipal siégea vis-à-vis du Palais, à l'hôtel des Trois Rois et du Grand Perron (XIII^e-XIII^e s), de 1571 à 1792.

Le sas de la Porte des Changes ouvrait sur le Cloître, le chapitre cathédral, l'Hôtel-Dieu et au-delà, aux portes Neuve et de l'Officialité, sur les étals et Poids du Roy, l'évêché et ses services.

Enjeux de pouvoir

Pouvoir politique et religieux s'articulèrent au Palais avec l'investiture de

Aménagements postrévolutionnaires

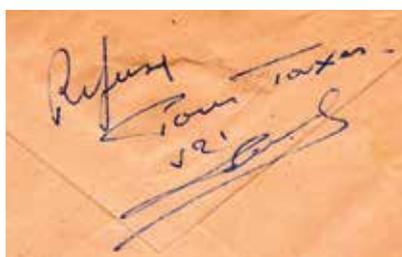
D'abord destiné au Palais de Justice républicain, le vieux palais (en 1799 il abrita les brigands d'Orgères) fut acheté comme bien national et démoli par le notaire Chevard, qui céda l'espace à la Ville pour y aménager une place dédiée à Bonaparte. Bordée d'harmonieuses habitations autour d'une fontaine, elle fut livrée en 1819 et dédiée à l'ancien maire Billard. Depuis 1899 une élégante structure métallique y abrite un marché.

Une nouvelle vocation touristique

En dépit de retouches fâcheuses, la rue offre quelques intéressantes façades : le pignon du « *Parloir aux bourgeois* » ; à l'angle du Cloître, une

Chartres en toutes lettres... 100 % chartrain

Voilà une enveloppe abondamment garnie d'empreintes, timbres et autres griffes... Et tout y est postal, et mieux pour nous, chartrain. Mais pourquoi une telle déferlante sur un courrier qui ne s'attendait pas à ça !



Quand un représentant de la maison Baillon, rue de la Tonnellerie, a glissé ce courrier (sans doute avec d'autres) dans une boîte à lettres chartraine, il n'a pas remarqué qu'il avait oublié de coller le timbre de l'affranchissement correct (15 F en 1953). Et un véritable engrenage se met en route...

La machine à oblitérer du bureau de la gare (qui est aveugle) oblitére cette lettre comme si de rien n'était. Mais en triant sa tournée, le facteur (qui avait l'œil, lui) s'aperçoit du manque de timbre. Il applique le règlement: il appose le T réglementaire, note (en bleu) le montant de la taxe à

prélever chez le destinataire qui s'élève à 30 (francs), soit le double de l'affranchissement et colle le montant de la taxe (20 F + 10 F) dans le coin gauche... Et il s'en va en tournée du côté de Bel-Air, où il sonne chez M. René Hardouin pour lui réclamer le montant de cette taxe. Et René Hardouin refuse de payer, donc refuse le courrier. Le facteur note ce refus au dos, signe, continue sa tournée et rentre au

bureau de poste où il s'occupe de ce cas. Il tamponne un REFUSÉ (à l'envers), marque le « Retour à l'Envoyeur 908 » (908 était le numéro attribué à Chartres dans la liste des bureaux, liste établie en 1863!). Au stylo bille bleu, il barre l'adresse, signale par une flèche où retourner cette lettre, et surtout détaxe le courrier (en barant d'une croix les deux timbres qu'il avait collé le matin avant de partir).

C'est son collègue du centre ville, quartier Tonnellerie, qui à la prochaine distribution, reprendra la lettre et reproduira le même scénario: coller 30 F en timbres taxe, présenter la lettre à l'expéditeur, encaisser l'argent, retourner à son bureau,... Ouf! Et tout ça sans sortir de Chartres.

Jean-Francis RESSORT,
Cercle philatélique chartrain
« philchartres.unblog »

Chemin de mémoire La mémoire est en ligne

2016 a été marquée par le 10^e anniversaire du Chemin de Mémoire. 2017 permettra aux internautes de découvrir ce parcours chartrain lié à l'Histoire et à son histoire. Le tourisme de mémoire se développe.

Re rendez-vous sur chartres.fr et lancez-vous dans une visite virtuelle en pleine cœur de ville, du square des Maréchaux à la butte des Charbonniers. Un clic! Et les photos à 360° des 10 stations s'offrent à vous. Un appareil photo qui clignote? Des informations et des photos: c'est un « coup de zoom » à explorer.

La mémoire de votre ville vous intéresse? Découvrez prochainement les futures expositions de l'esplanade de la Résistance.



Déclarations Préalables déposées

VILLE DE CHARTRES	RUE DES ACACIAS	DEPOSE ET POSE PORTAIL
SERGEANT FOUET MICHELINE	1 PL MARCEAU	RAVALEMENT IMMEUBLE
SURAY ROSELYNE	2 RUE DU GENERAL CHARLES DELESTRAIN - APPARTEMENT N°80	CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
ARNOULD COLETTE	29 RUE DES LISSES	REPRISE DE LA RIVE-PEINTURE POUTRES ET COLOMBAGES
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	CHANGEMENT DU PORTAIL / ISOLATION EXTERIEURE / AMENAGEMENT ENTREE
MOREAU LAURENCE	24 RUE DE LA TANNERIE	REMPLACEMENT HUISSERIES EXTERIEURES FENETRES POSE DE FENETRES 2 VITRAGE
TEIXEIRA CLARISSE/LOUIS	5 RUE SERPENTE	CHANGEMENT FENETRES SUR COURS A L'IDENTIQUE
BOUDIER PIERRE	12 RUE SAINT JULIEN	REMPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES FENETRES
LETENDARD DAVID	100 RUE GASTON COUTE	CREATION CHAMBRE DANS GARAGE/TRANSFORMATION PORTE GARAGE
VILLE DE CHARTRES -	9 PLACE DE LA PORTE SAINT MICHEL	REALISATION D'UNE FRESQUE MURALE
COURT FREDERIC	92 RUE DE SOURS	TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR UNE CLOTURE FRAPPEE D'ALIGNEMENT
GATEAU LAURE	2 PLACE JACQUELINE DE ROMILLY	REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE DE L'IMMEUBLE PAR UNE PORTE
BERNARD FRANCK	17 PLACE BILLARD	CHANGEMENT DES FENETRES VOLETS ET PORTE D'ENTREE
COCHARD JACQUELINE	6 IMPASSE DU COIN CORNU	REMPLACEMENT D'UN PORTAIL
PETIT LAURENT	105 RUE DE SOURS	CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES ET AJOUT DE PLACES DE STATIONNEMENT
DUVAL SIMONE	5 RUE DU PUIITS D'OR	RAVALEMENT FACADE
HALLIER MARTINE	10 RUE ALEXANDRE RIBOT / RUE SIEGFRIED	POSE D'UN PORTAIL
SAVARD KAREN ET ELODIE	12 RUE DE LA PIE	TRANSFORMATION DE VITRINE
LEROY BRIGITTE	7 RUE MATHURIN REGNIER	PEINTURE VOLETS ET PROTE D'ENTREE
BECHERRA MARTINE	9 IMPASSE DE LA MOUTONNERIE	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES (FENETRES)
GORGES Jean-Pierre	29 RUE SAINT PIERRE - 5 PLACE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE COUVERTURE
VALLIER ANNE	13 RUE DU CHEVAL BLANC	CHANGEMENT DE FENETRE
HARICOT Jacques	52 RUE RABUAN DU COUDRAY	REMPLACEMENT DU SAS D'ENTREE ET RAVALEMENT FACADE
GODARD OLIVIER	4 RUE AVEDAM	REFECTION DE TOITURE, CHANGEMENT PORTE GARAGE
BEGUE PHILIPPE	22 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION VITRINE
SARL SERENA	63 BIS BOULEVARD CHARLES PEGUY	MODIFICATION DES FACADES
INDIVISION BOISROUX	5 - 7 PLACE BILLARD - 1 RUE DU POISSON DOUX	RAVALEMENT FACADE, REPARATION CORNICHE, PEINTURE SUR MENUISERIES, REMPLACEMENT
JEAN PIERRE GORGES	26 RUE SAINT BARTHELEMY	REMPLACEMENT DES MENUISERIES
ARVISET JEAN-MARIE	26 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REFECTION DE TOITURE
PAGLIA GIUSEPPE	65 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	HABILLAGE FACADE COMMERCIALE
MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE	5 RUE CHANZY	AMENAGEMENT PLATE FORME ELEVATRICE EXTERIEURE ETMAIN COURANTE
DESNOS ALAIN	38 RUE DU CHEMIN DE FER	MODIFICATION ASPECT EXTERIEUR
SCI DES SABLONS	33 RUE BLERIOT	AMENAGEMENT PLACES DE STATIONNEMENT
FREE MOBILE	29 RUE BROSSOLETTE	INSTALLATION DE 3 ANTENNES FREE MOBILE ET 2 PARABOLES + SURELEVATION ASCENSEUR
QUEBRE MICHEL	3 RUE PARMENTIER	ISOLATION PAR L'EXTERIEUR CREPI PIGNON
GUYON STEPHANE	26 RUE DE LA BRECHE	REMPLACEMENT DE FENETRES
GILLOT JEAN-MARC	18 RUE DU FOSSE GAULOIS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
LAVIGNE BRIGITTE	3 RUE FARMAN	CHANGEMENT DE FENETRES

Déclarations Préalables autorisées

FERRON JOFFREY	51 RUE DE LA ROSERAIE	EXTENSION
LOISEAU CHRISTIAN	2 BD DE LA COURTILLE	REMPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
SAS ANIM - M. LESIRE ERIC	4 PLACE DE LA PORTE SAINT MICHEL	RENOVATION FACADE
PFEIFFER NICOLAS ET PAULINE	27 RUE SAINT BARTHELEMY	POSE DE BAIES ET PORTE EN ALU
JOSSE LOIC	36 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION FACADE
THOMAZEAU JEAN-FRANCOIS	34 PLACE DES HALLES	MODIFICATION DE FACADE
GIBIER JEAN-PAUL	27 RUE DES LISSES	RAVALEMENT DE FACADE A L'IDENTIQUE
HARDY JACK	24 RUE DE LA MANUTENTION	CREATION D'UN PORTILLON DANS CLOTURE EXISTANTE
ARNOULD COLETTE	29 RUE DES LISSES	REPRISE DE LA RIVE-PEINTURE POUTRES ET COLOMBAGES
HALLIER MARTINE	10 RUE ALEXANDRE RIBOT / RUE SIEGFRIED	POSE D'UN PORTAIL

Permis de Construire déposés

SCCV DES BALCONS DE LA ROSERAIE	RUE DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION DE 10 MAISONS INDIVIDUELLES ET DE 4 BATIMENTS (27 LOGEMENTS)
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	EXTENSION ET CREATION FENETRE A L'ETAGE
DARCEL LOIC	RUE GILLES DE ROBERVAL	MODIF DES HAUTEURS DE L'ATELIER ET DU BUREAUX-SURFACE DU BUREAU-SUPP DU AUVENT
SCI FMOH-HUPPEAU OLIVIER	3 RUE REAUMUR ZAC JARDIN D'ENTREPRISES	EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL-CREATION D'UN PARKING
ROUSSEAU GAETAN	9 RUE SAINT THOMAS	RENOVATION+EXTENSION DE LA MAISON EXISTANTE
NEXITY PROPERTY MANAGEMENT	GARE DE CHARTRES PLACE SEMARD / RUE NICOLE	MISE EN PLACE PROVISOIRE D'UN ENSEMBLE DE 27 BUNGALOWS POUR RELOGEMENT AGENTS
FONTENAY BAPTISTE	70 B RUE DES GDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UN PREAU
VERLIAT GISELE	30 RUE SAINT CHERON	REHABILITATION BATIMENT EN 2 LOGEMENTS+CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS+DEMOLITION
ROSSOW JEAN BERTRAND GEORGES	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX, DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE
REAU PHILIPPE	46 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ET 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS
JEAN PIERRE GORGES	103 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION DE VESTIAIRES POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL
LOISEAU Gérard	1 RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
LECOMTE Thierry	74 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION DE 23 LOGEMENTS (REPARTIS SUR 2 BATIMENTS) VALANT PERMIS DE DEMOLIR

Permis de Construire autorisés

SNC ECOLHOTEL	6 RUE BLAISE PASCAL	SUPPRESSION DES BALCONS METALLIQUE EN FACADE NORD
GRYMONPREZ Arnaud	AVENUE NICOLAS CONTE	MODIFICATION SURFACE PARCELLE, MODIFICATION NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT
IRE	3 B AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
PIERRES ET TERRITOIRES	6 RUE DE LA MADELEINE	CONSTRUCTIONS 6 LOGEMENTS
FONTENAY BAPTISTE	70 B RUE DES GDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UN PREAU

Permis de Démolir déposés

CHARTRES HABITAT	3 ET 3 BIS RUE DE LA FAMILLE	DEMOLITION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
------------------	------------------------------	--

Permis de Démolir autorisés

CHARTRES HABITAT/EPIC	2-4-6 RUE PIERRE ET MARIE CURIE / 2-4-6-8 RUE AMPERE / 1 ET 3 RUE LEBON : 1 A 11 RUE LAVOISIER	DEMOLITION TOTALE DE 180 LOGEMENTS COLLECTIFS
CHARTRES HABITAT	3 ET 3 BIS RUE DE LA FAMILLE	DEMOLITION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Une jeune chartraine, étudiante en histoire de l'art, a publié sur les réseaux sociaux ce texte que nous reproduisons avec son accord :

Le musée des Beaux-Arts de Chartres ferme ses portes, parce que la mairie n'a pas jugé intéressant de l'entretenir. L'âme de notre petite ville se réduit comme peau de chagrin.

Bientôt, Chartres sera semblable à toutes les banlieues-dortoir de Paris, où les centres-villes n'existent plus et dont l'identité se résume au nom d'une station de RER (ou de TER). Avec, c'est vrai, la cathédrale en plus... que l'on pourra admirer depuis le train, en passant, puisqu'il n'y aura rien d'autre qui justifiera de s'y arrêter.

Zurbarán, Van Loo, Chardin... Ces noms de peintres ne sont peut-être familiers qu'aux amateurs, mais le plaisir de voir leurs œuvres est accessible à tous. Ou du moins devrait-il l'être. Faute de volonté politique, on a préféré laisser dépérir une collection magnifique et un superbe monument (l'évêché), qui méritaient pourtant bien un peu de notre fierté.

Certains argueront qu'ils n'allaient plus voir ce musée depuis longtemps, mais la faute à qui ? Surement pas aux conservateurs, qui ont fait leur possible pour empêcher le délabrement complet du monument historique et essayer d'animer un peu le musée (voir l'article d'Hervé Joubaux dans La Tribune de l'Art du 28 décembre 2016). Une tâche rendue pratiquement insurmontable face à une municipalité qui ne souhaitait pas dépenser un kopek pour lui, ou même seulement relayer les efforts des professionnels du patrimoine.

Le plus aberrant dans cette triste affaire, c'est sans doute le projet de créer ex-nihilo un nouveau centre d'interprétation de la cathédrale, histoire de s'endetter un peu plus, alors qu'on pourrait tout-à-fait l'inclure à moindres frais et avec l'aide de la DRAC dans un projet de rénovation de ce charmant musée, intrinsèquement lié à l'histoire de la cathédrale.

Ajoutons que le Conseil départemental aussi pourrait prendre sa part dans un projet puisqu'il en reste aujourd'hui le propriétaire. Et le Conseil régional. Bref, à Chartres, on ne sait pas ce que « *intérêt collectif* » veut dire. On ne sait pas construire en collaboration : tout en affrontement, toujours en rapport de force...y compris dans le même camp politique. Ridicule et dramatique.

Nous proposons un projet ambitieux de rénovation incluant le centre d'interprétation. Un projet pour les visiteurs bien sûr. Mais pas uniquement. D'abord un projet pour les chartreux, qui ont, eux-aussi, le droit d'accès à l'art. Nous sommes prêts à y prendre notre part.

Car, oui, une ville qui ferme un musée perd un peu de son âme. Chartres, en quelques mois, en a fermé deux...

Les élus de «Réinventer Chartres»
reinventerchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

POLLUER PAR LA « COM' »

Nous désapprouvons les techniques de COM' utilisées par la majorité, telle que « C' Chartres », qui encourage chauvinisme et fierté territoriale terriblement déplacée....

Quelle fierté ? Celle de la destruction des lieux de vie sociaux, pour faire de la COM' et de l'événementiel select ?

Celle de la destruction progressive des lieux culturels ?

- Muséum d'histoire naturelle ; maintenant le musée des beaux arts sur fond d'incapacité de dialogue constructif avec le département (incompréhensible : les majorités des conseils municipal et départemental sont amies...)

Quelle fierté ? Celle de l'atteinte à l'école ? Combien d'écoles fermées... sans parler du favoritisme pour l'enseignement privé.

Alors loin des mots pompeux et des effets de style, regardons le fond des choses. Prenons l'exemple du projet d'aménagement du plateau Nord-Est en un mégacentre commercial.

A quels besoins précis répond ce projet ? Ne pouvons nous pas utiliser différemment cet immense espace ?

Mon avis : il s'agit de grands travaux inutiles pour les chartrains, qui poseront de nombreux problèmes.

Je veux dénoncer les choix politiques de la majorité, qui découlent de l'obsession de la concurrence avec d'autres agglomérations sans tenir compte des véritables problèmes de la vie de tous les jours.

Pourquoi ne pas parcelliser des jardins-potagers pour les chartrains sur ce plateau, plutôt que de construire d'énormes bâtiments coûteux ?

Car l'écologie, le consommer et produire local, ça, ce n'est pas QUE de la COMmunication. C'est un projet politique résolument ignoré par la majorité et la droite dans son ensemble.

Denis Barbe
frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune sans étiquette

La tribune de M. Brière-Saunier ne nous est pas parvenue.

T. Brière-Saunier
Contact : Alliance.Royale28@inmano.com
@canardsanstete1

CE N'EST PAS NOUS
QUI LE DISONS.

Le journal économique *Les Echos* publiait il y a quelques jours une étude de l'organisme Procos qui regroupe 260 enseignes commerciales, et classe les métropoles, ainsi que les villes grandes et moyennes selon leur dynamisme commercial. Pour les métropoles de province, c'est Strasbourg « qui obtient la palme », devant Nantes, Toulouse, Grenoble et Rennes. « Dans la catégorie des grandes villes moyennes, Colmar, Annecy, Chartres, La Rochelle et Caen » mènent la danse. Conclusion de l'étude : « la désertification des centres-villes n'est pas une fatalité. (...) Des solutions viables existent, pour peu que les bonnes décisions soient prises en respectant l'ensemble des acteurs engagés. »

La réussite des meilleures est « conditionnée à la mise en place d'une politique volontariste et globale de la part de la collectivité. »

Ce numéro de *Votre Ville* donne justement la parole aux responsables de l'Union des Commerçants de Chartres, qui expliquent leurs démarches présentes et à venir pour dynamiser l'offre commerciale chartraine de centre-ville, en liaison avec l'action et l'aide de notre municipalité. Notre mission à nous, élus, est d'améliorer le cadre urbain, de donner aux commerçants le meilleur contexte possible : l'aménagement des parkings, puis le réaménagement des rues et places du centre-ville, ainsi que l'appui financier et matériel à l'UCC concrétisent cette politique globale qui seule peut aboutir dans une période difficile caractérisée par une évolution très rapide du commerce. Celui-ci doit marcher de plus en plus sur deux pieds complémentaires : l'offre physique en magasin, et l'offre internet des mêmes marques, dans un cadre urbain aménagé pour en faciliter l'attrait et l'accès.

Le même jour, la presse locale publiait les chiffres officiels du chômage en Eure-et-Loir pour l'année 2016, sous le titre « la première baisse annuelle réelle depuis la crise de 2008 ». Les statistiques sont présentées départementalement, et aussi pour chacun des quatre grands bassins d'emplois dans le département, sur un an et pour l'ensemble des catégories de chômeurs, A, B et C.

Le seul bassin d'emploi qui affiche une baisse du chômage est celui de Chartres. C'est donc le bassin d'emploi chartrain qui permet au département d'Eure-et-Loir d'afficher une baisse globale.

Voilà qui devrait donner à réfléchir à ceux qui, ici ou là en Eure-et-Loir, essayent d'entraver l'action et le dynamisme chartrains.

A tirer sur la locomotive, on ne fait pas rouler plus vite les wagons du train eurélien...

Les élus de la majorité municipale

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Madame CRESSAN Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme KENZA BENYAHIA, M. Noël BILLARD, M. Guillaume BONNET, M. Loïc BREHU, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Eric CHEVEE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise FERRONNIERE, Mme Elisabeth FROMONT, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. David LEBON, M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme MOREL à compter de la délibération n°15, M. Alain PIERRAT, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : M. Patrick GEROUDET par pouvoir à Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, Mme Agnès VENTURA par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Jacqueline ELAMBERT (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Josette BERENFELD par pouvoir à M. Eric CHEVEE, M. Murat YASAR par pouvoir à M. Alain PIERRAT.

Etait excusé : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER

Etait absent : M. Denis BARBE.

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2016 a été approuvé à l'unanimité, 6 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1 SEM Chartres développements immobiliers-Modifications statutaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions,

Madame FROMONT ne participe pas au vote

APPROUVE les modifications statutaires de l'article 3 de la SEM Chartres développements immobiliers.

2 SPL Chartres aménagement - Modifications statutaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur MASSELUS ne participe pas au vote

APPROUVE les modifications des articles 14, 30 et 38 des statuts de la SPL Chartres aménagement.

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Prise de participation de Chartres

Développements Immobiliers dans le capital d'une société civile de construction Vente - Accord

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions,

Madame FROMONT ne participe pas au vote

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers dans le capital de la Société Civile de Construction Vente dans le cadre du projet de réaménagement de l'emprise foncière mentionné ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents.

4 Concession d'Aménagement avec la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement - Ilôt Courtille - convention avance de trésorerie 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions,

Monsieur MASSELUS ne participe pas au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2017 avec la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Ilôt Courtille par concession d'aménagement, pour un montant de 96 000 €.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

5 Concession d'aménagement avec la société publique locale (SPL) Chartres Aménagement - Roseraie - convention avance de trésorerie 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions,

Monsieur MASSELUS ne participe pas au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie 2017 avec la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération ZAC Roseraie par concession d'aménagement, pour un montant de 265 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

6 Concession d'aménagement avec la Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement - Pôle Gare - convention avance de trésorerie 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions,

Monsieur MASSELUS ne participe pas au vote

APPROUVE la convention de trésorerie 2017 avec la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Pôle Gare par concession d'aménagement, pour un montant de 310 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

7 Subvention à l'Association «La Maison des Lycéens» du Lycée Marceau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement de la subvention de 3 000 € à l'association « La maison des Lycéens » du Lycée Marceau à Chartres.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

8 Droits de place

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la réduction du tarif abonné pour les commerçants de la Butte des Charbonniers,

FIXE la réduction de l'abonnement pour les commerçants de la Butte des Charbonniers du dernier trimestre 2016 à hauteur des 2/13^{ème}

APPROUVE la fin d'exonération des droits de place pour les terrasses des commerçants de Place du Cygne de la Place Marceau, au 31 décembre 2016,

PRECISE que les exonérations sont maintenues pour les commerçants situés sur la rue St Michel et la Place Evora du fait des travaux toujours en cours sur le Pôle Administratif,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

9 Groupement de commande pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité énergétique, ayant pour objet de prendre en compte le changement de coordonnateur du groupement de commande, Chartres Métropole se substituant en tant que coordonnateur au SEIPC dans l'ensemble des missions qui lui était dévolues pour la passation et l'exécution des marchés par le biais de cette convention, de modifier la durée de la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que d'actualiser les mentions relatives à la réglementation applicable en matière de marchés publics.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

10 46 rue de la Tannerie - Parcelle bâtie - Acquisition de biens mobiliers et immobiliers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ABROGE la délibération n°2016/119 du 31 mars 2016.

APPROUVE l'acquisition de la parcelle bâtie située 46, rue de la Tannerie, cadastrée section AH n°127, d'une superficie de terrain de 1 952 m², libre de toute occupation, auprès

des Consorts FENOUIL-HERMET-JUTEAU ou toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 280 000 €.

APPROUVE l'acquisition de biens mobiliers figurant dans l'inventaire de l'actif dépendant de la liquidation judiciaire de la SCF HERMET Gérard et JUTEAU Mireille pour un montant de 25 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11 92 rue du souvenir français - cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Madame FROMONT ne participe pas au vote

ABROGE la délibération n° 11/203 en date du 26 mai 2011.

APPROUVE la cession du terrain à bâtir situé 92 rue du Souvenir Français, cadastré section BO n° 637, d'une superficie de 2 402 m², au profit de l'entreprise TH Investissements ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 310 000 € T.T.C.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois au 1^{er} février 2017.

13 Amicale du personnel - Subvention de fonctionnement - Année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution par la Ville de Chartres à l'Amicale du personnel d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 27.880 € pour l'année 2017.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à venir.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

14 Association Not'Compagnie - Représentations Carte blanche Salle Doussineau - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 180 € à l'association Not'Compagnie dans le cadre de l'organisation, le samedi 14 et le dimanche 15 janvier 2017, d'un weekend carte blanche, salle Doussineau.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

15 Fermeture du collège Jean Moulin

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre

EMET un avis favorable à la fermeture du collège Jean Moulin à la date du 31 août 2017.

16 Attribution de subventions aux

coopératives scolaires Année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE La participation de la Ville à la subvention coopérative scolaire au titre de l'année 2017 pour un montant total de 2 544.90 €

17 Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements scolaires privés - Année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

FIXE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartrains inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2017 à :

- 809.63 € par élève de maternelle domicilié à Chartres

- 367.28 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres

18 ASPTT Chartres - Championnat de France de tarot - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 000 € à l'ASPTT, dans le cadre de l'organisation, du 16 au 19 février 2017, à Chartrexplo, du championnat de France de Tarot.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

19 ASPTT La Randonnée - Tour de Chartres en nocturne - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT, dans le cadre de l'organisation, le samedi 21 janvier 2017, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

20 ASPTT Chartres - Semi marathon - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant global de 4 000 € à l'ASPTT, dans le cadre de l'organisation, le dimanche 19 mars 2017, du 20^{ème} semi marathon de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

21 Marché de modernisation des installations thermiques - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

22 Restauration de la continuité écologique de l'Eure - Avis sur demande d'autorisation unique émise par Chartres métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation unique déposée par Chartres métropole relatif aux travaux de la restauration de la continuité écologique de l'Eure sur le secteur urbain de l'Agglomération Chartraine.

23 Autorisation de signature - Déclaration préalable pour la réalisation d'une fresque sur le mur du cinéma les Enfants du Paradis

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 2 voix contre

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer et déposer les documents d'urbanisme susvisés.

24 Compétence documents d'urbanisme

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions

DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence « *plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale* » à la communauté d'agglomération de Chartres métropole ;

CHARGE M. le Maire ou son représentant de notifier cette délibération à Monsieur le Président de Chartres métropole et Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir.

25 Zone d'Aménagement Concerté Pôle Gare - Avenant n°5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°5 au traité de concession d'aménagement de la ZAC « Pôle Gare » ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Travaux de modernisation des installations thermiques de divers sites de la ville de Chartres	EIFFAGE	Tranche ferme : 74 339.64 € HT soit 89 207.57 € TTC
	ENERGIE	
	CENTRE	
	LOIRE	Tranche optionnelle 1 : 100 545.41 € HT soit 120 654.49 € TTC
	ZA Allée du Bois Gueslin	Tranche optionnelle 2 : 73 257.14 € HT soit 87 908.57 € TTC
	28630 MI-GNIERES	Montant total : 248 142.19 € HT soit 297 770.63 € TTC

L'ESPERLUÈTE & LE PONT DES ARTS présentent14-01
03-03
2017
FERRANTE FERRANTI
 exposition **Pierres Vivantes**

Exposition Pierres vivantes

La galerie photo de l'esperluète expose jusqu'au 3 mars l'exposition Pierres vivantes, photos de Ferrante Ferranti. Diplômé d'architecture et photographe voyageur, Ferrante Ferranti cherche à capter le secret qui se dissimule dans les pierres, les statues et les architectures sacrées. Rien ne lui échappe : du hiératisme des temples égyptiens jusqu'aux plis ondoyants du baroque. Cette exposition met aussi en évidence l'ouverture de la galerie photo de l'Esperluète, nouvel espace dédié à la photographie d'art. **Galerie photo de l'Esperluète, 10 rue Noël Ballay, Chartres.**

Bye bye les cabines!

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, votée en 2016, programme l'abrogation du service universel de publiphonie. En français de tous les jours : on supprime les 39 539 cabines téléphoniques encore en service en France. La disparition se fera, à Chartres comme partout en France, d'ici le 31 décembre 2017. Au revoir, cabines...

Café-philo

L'association Y'a D'la Joie propose en février son café philo mensuel. Le thème : « *Qu'est ce que la normalité* ». Rendez-vous le samedi 11 février au café Le Parisien de 17 h à 19 h, pour débattre à tout rompre. Gratuit.

Des jeux de société au musée de l'École

L'équipe du musée de l'École propose aux enfants de s'amuser pendant les vacances d'hiver avec les jeux de société d'antan. (Re) découvrez de façon récréative et ludique les bons classiques indémodables : petits chevaux, jeu de l'oie, de dames... et tant d'autres qui faisaient et continuent à faire le bonheur des enfants d'autrefois. Les lundi 13, le mardi 14 et mercredi 15 février de 14 h à 17 h, 5 € l'après-midi par enfant. Pour les 6 - 12 ans, **Inscription sur réservation, 12 place Drouaise à Chartres,**

Tél. 02 37 32 62 13, <http://museeecoledchartres.wix.com/museeatelecole>

Thé poétique

Le Trésor de Merlin vous propose une après-midi poétique. Venez partager votre goût et vos connaissances en matière de poésie en récitant, débattant, ou en écoutant les autres. Dans le cadre d'un cycle : « *la Poésie au XX^e siècle* », Faites connaître votre poète favori ou votre poème préféré lors de cette parenthèse de rencontre, lecture et partage.

Le samedi 25 février à partir de 15 h, au Trésor de Merlin, 11, cloître Notre-Dame, place de la Cathédrale à Chartres.

Renseignement :
gallimanu@wanadoo.fr, Tél. 06 27 60 20 74, libre participation.

Réflexions sur l'art et son évolution

L'association des Amis du musée des Beaux-Arts propose en février une conférence sur le thème « *Réflexions sur l'art et son évolution : peut-on aujourd'hui parler d'un « hier encore* ? » sous forme d'une « *rencontre avec Pierre Carron* », peintre et sculpteur, 1^{er} grand prix de Rome en 1961 et membre de l'Académie des Beaux Arts dont il assume la présidence en 1962.

Jeudi 9 mars 2017 à 17 h à la Maison Saint-Yves, rue des Acacias au pied de la Cathédrale.

Pour tout renseignement : permanences les mercredis hors vacances scolaires au 5 Cloître Notre-Dame à Chartres de 14 h 30 à 17 h, Tél. à ces mêmes heures au 02 37 36 25 60, et amismuseechartres@orange.fr

Solution du mois de janv. 2017		C	P	R	F	R	A				
F	E	U	G	E	R	E	U	X			
E	N	A	U	R	E	E					
E	T	A	B	L	I	R	S				
B	O		I	R	R	I	T	E	S		
M	O	U	S	S	A	T	I	B	A	P	I
E	N	T	I	E	R	E	R	A	A	R	
P	A	T	R	E	L	E	R	M			
M	O	R	U	E	A	L	S	A	C	E	
A	I	D	E	N	T	O	C	H	U	T	
N	E	A	R	T	I	S	T	E	H		
S	T	A	D	O	R	E	E	L	L	E	
A	P	I	E	U	S	E	S	L	I	A	
O	V	I	N	S	I	A	V	E	N	T	
A	N	E	S	S	E	M	U	O	R		
A	R	C	S	E	S	T	E	E	L	A	
D	I	E	S	E	T	U	S	S	E	L	
C	A	E	N	A	B	B	O	U	E		
F	E	U	A	N	A	L	B	U	M	S	

Depuis le 23 janvier, le #Chartres est installé place Chatelet. De jour comme de nuit, faites-en l'ambassadeur de votre ville.



Mots fléchés Culinaires

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

	Caviste Pigmenterons		Bord de sac Voyages sur l'eau		Lancer Tentées	Couvre-chef			
	Hôtel Roi Avant le repas			Serge Nivet Pote Oublie		À poil Quasi neutre Bramerait			
Plat royal du dimanche Récipient	3,1416 Balance Le troisième				Divague Plat biblique (te) marrais				
	User Vente de bars					Mélangée		Chartrains sur la photo	
	Dette Qui suit				Fille d'Arc Pareil Dans le bain				
9ème art Note	Paléogène Nouvelle Erin								
Araignée Deux fois la vingtième				État général Ça fait néon					
			Prix En découle						
			Grand vin secoué	Dont on connaît le jour	Esgourdes	Oui d'ailleurs	Et le reste Plats		
Massacrer Nom d'emprunt								Subdivisé	
	En avant ! A le foie gras	À base de viande Écoeuré						Rire au passé Un continent	
Sorte de gâteau Renvoi					Viande grillée Pays-Bas				
	Entre tu et nous		Un allemand Boîte à voix			En gros, c'est un sport ! Voyelles			
	Récipient Monnaie ancienne						Atlas Ajouté à plus ultra		
	Règle Fin d'hiver Part de far			« VOTRE VILLE » Février 2017	Marche/arrêt Chauffe ailleurs				
Ultime refuge du gibier Bouillie						Têtes de céréales			
				Averse					©JFR déc.2016

Du 20 au 25 février
14h à 19h

RécréDays

PARC

D'ATTRACTIONS

COUVERT

4000m²



40 activités pour petits et grands



Renseignements : www.recredays.com

Espace Gourmand sur place

Entrée enfant (2 à 16 ans) : 8€ - Entrée adulte : 5€



CHARTREXPO